

1. La théorie générativiste

1.0 Introduction

Dans le présent chapitre, nous présenterons et discuterons les différentes théories susceptibles de décrire ce qu'est le langage et comment il est implémenté dans le cerveau. Ceci nous permettra de situer notre approche dans la perspective chomskyenne qui a, comme nous allons le voir, réussi au mieux à décrire la faculté du langage ainsi que le processus de l'acquisition linguistique. Ce chapitre sera organisé de la façon suivante. En premier lieu, nous comparerons les approches saussuriennes et chomskyennes sur la nature du langage. Puis nous introduirons et nous discuterons la théorie des principes et paramètres puis la théorie des catégories fonctionnelles, qui constituent l'armature de base de l'approche chomskyenne. Nous détaillerons ensuite le processus d'acquisition des catégories fonctionnelles au sein de la langue maternelle (L1) et de la langue seconde (L2). Enfin, nous consacrerons la dernière partie du premier chapitre à la période critique qui est un phénomène clairement identifié dans le processus d'acquisition. Nous discutons, à travers la littérature, de l'existence ou de l'absence de la période critique au sein du processus d'acquisition.

1.1 La nature du langage

Par contraste avec d'autres capacités, sensorielles ou motrices par exemple, le langage se distingue par le fait qu'il est spécifique à l'espèce humaine, ce qui est en fait un thème central pour l'étude de la cognition humaine. Pendant de longues années, le langage a été conçu comme une sorte d'acte social avec pour finalité la communication des pensées entre êtres humains. Dans cette optique, on pourrait penser qu'il y a une continuité entre la communication linguistique humaine et les systèmes de communication animale. Ainsi, la faculté de langage a été mise à l'écart jusqu'à ce que Chomsky (1969) (*Structures syntaxiques*), l'introduise dans ses travaux. En effet, des études comparatives plus approfondies sur le langage, prenant en

compte les différences entre les langues ainsi qu'un examen du processus d'acquisition chez l'enfant sur la base de données limitées, ont permis de formuler l'hypothèse de l'existence d'une faculté langagièrre proprement humaine. Dans ce qui suit nous donnerons une vue générale de l'approche saussurienne sur le langage, puis nous présentons celle de Chomsky pour montrer comment, au cours du XX^e siècle, on est passé de l'idée que le langage est un acte social à l'idée que le langage est une faculté cognitive spécifiquement humaine et biologiquement déterminée.

1.1.1 La perspective Saussurienne : Langue et Parole

Grâce à la linguistique moderne, le langage s'est vu considérer comme un objet d'étude autonome. Cette idée a été formalisée par Saussure qui s'inscrit dans le courant structuraliste dont il est un des fondateurs. La linguistique saussurienne trouve ses origines dans le Cours de Linguistique Générale (CLG) édité en 1916 à la suite d'un enseignement qui s'est déroulé à partir de 1906 à l'Université de Genève. Dans ce cours, Saussure affirme que le langage est un objet social, partagé par une communauté de locuteurs qui permet l'usage de la faculté du langage:

«Le langage est un ensemble de conventions adoptées par le corps social pour permettre l'usage de la faculté du langage chez les individus...un produit social de la faculté du langage...»

(Saussure, CLG, 1916)

Sur la faculté du langage, Saussure s'interroge:

«[La faculté du langage] est une faculté que nous tenons de la nature...un instinct naturel»

(Saussure, CLG, 1916)

On dirait, dans une terminologie plus moderne, que la faculté du langage est une capacité cognitive propre à notre patrimoine biologique. Cette capacité nous permet d'acquérir le langage dans notre enfance avec la production d'un nombre très limité d'erreurs. Au sein de ces deux termes, on distingue les deux aspects du langage: l'aspect social et l'aspect naturel biologique. Quelques années avant Saussure, Darwin avait fait référence à la même dialectique

entre ces éléments. Darwin fait l'hypothèse que le langage n'est pas un vrai instinct puisque chaque langue doit être acquise (Rizzi, 2003):

«*Le langage....n'est pas un vrai instinct puisque toute langue doit être apprise»*

(Darwin, 1871. Notre traduction)²

Néanmoins, comme le constate Darwin (1871), le langage diffère de toutes les capacités pratiques normales par le fait que l'homme possède une tendance instinctive à parler, comme on le voit lors de la phase de babillage chez les enfants, alors qu'aucun enfant n'a une tendance instinctive à d'autres capacités pratiques comme faire du pain ou écrire. Le langage est, donc, une tendance instinctive à acquérir une capacité pratique de l'utilisation de la langue. Darwin (1871) fait bien la différence entre l'aspect biologique et l'aspect social du langage. Dans un cours de Rizzi (2003) sur le cours de linguistique de Saussure, il propose qu'il est impossible de dissocier l'aspect biologique et l'aspect social du langage. Il est impossible d'étudier le langage sans étudier l'effet de l'histoire des langues et leur évolution. De la même façon, il est impossible de se poser le problème des langues historiques sans avoir une idée des limites à la variation langagière. Ainsi ces deux aspects doivent exister dans l'étude du langage. Néanmoins, il est tout à fait possible de mettre l'accent sur l'un ou sur l'autre selon l'aspect du langage qui sera étudié. Selon Saussure, il faut séparer la langue de la parole par le fait que la linguistique a pour objet d'étudier la cohérence de la langue (Saussure, 1916). Cette cohérence dépend en elle-même du fait que chaque signe prend son sens dans les relations qu'il entretient avec d'autres signes de la même langue. Cet ensemble de relations qui forme la structure de la langue à un moment donné est nommé, dans la terminologie de Saussure, *synchronie*. Saussure différencie la synchronie, d'une part, de la diachronie qui concerne l'histoire de la langue et son évolution et d'autre part de la parole qui correspond au déroulement du sens dans le discours. Cette dernière concerne, en d'autres termes, le temps historique de l'enchaînement du sens (Saussure, 1916).

La langue est un code commun partagé par des individus d'une même communauté, alors que la parole est l'utilisation de ce système par les sujets parlants. C'est donc une réalisation individuelle du code (Saussure, 1916). Cette idée va se voir profondément modifiée, voire

² « Language...is not a true instinct, as every language has to be learnt », (Darwin, 1871). On remarque ici que l'anglais n'est pas aussi précis que le français puisqu'il n'y a, en anglais, qu'un seul terme, language, pour langue et langage.

rejetée, par la linguistique générative qui se développe à partir des travaux de Chomsky.

1.1.2 La perspective Chomskienne: compétence et performance

Selon la terminologie de Chomsky (1986), lorsqu'on parle du langage, on en parle en termes d'extension (*E-language*) et d'intension (*I-language*). Le langage est en extension si, et seulement si, il est conçu comme l'ensemble de toutes les expressions linguistiques qu'une communauté peut produire: LE (Langue en extension) = {énoncé a, énoncé b, énoncé n, ...}. Dès lors, si l'on aborde la syntaxe du langage dans le cadre extensionnel, tout ce qu'on peut dire de la grammaticalité d'une expression linguistique, c'est que cette expression se trouve ou ne se trouve pas sur la liste extensionnelle de l'ensemble des expressions linguistiques. De plus, une grammaire doit, de ce fait, annoncer une généralisation sur les éléments de cet ensemble. Si un ou plusieurs éléments sont ajoutés, la grammaire peut s'en trouver changée radicalement. Par ailleurs, selon Chomsky, le langage est en intention (LI) si et seulement si le langage est un ensemble de fonctions (ou règles dynamiques mentales) capables de générer un ensemble infini d'expressions linguistiques. Le problème des approches extensionnelles est lié à l'impossibilité de donner une liste exhaustive des expressions linguistiques. Ce problème découle directement de la générativité linguistique, c'est-à-dire du caractère en principe illimité du nombre d'expressions linguistiques qui peuvent être régulièrement produites. Ainsi le langage en intention permet d'expliquer pourquoi une expression linguistique est plus acceptable qu'une autre en termes d'obéissance aux règles mentales du langage et explique également de la même façon la génération ou création linguistique alors que l'approche extensionnelle du langage échoue à rendre compte tout aussi bien de la grammaticalité des expressions que de la génération linguistique.

Cette différence entre les approches extensionnelles et intensionnelles est au cœur de la comparaison entre les approches saussurienne (extensionnelle) et chomskienne (intensionnelle) du langage. Selon Chomsky, la manifestation langagière est un épiphénomène. En d'autres termes, le plus important pour Chomsky, contrairement à Saussure, est de décrire la faculté de langage qui dépend des structures cérébrales qui gouvernent l'acquisition des langues. Dans cette perspective, Chomsky (1986) note que le langage pourrait très bien exister mentalement

même si l'on ne parlait jamais. De ce point de vue, si la transmission de pensée remplaçait la production orale, elle porterait probablement sur les mêmes structures mentales. De la même façon, au moment où l'on se tait, il est clair que l'on conserve la faculté de langage, alors qu'il n'y a pas une manifestation externe, perceptible du langage (on ne produit rien de phonétique). La manifestation (la production) du langage existe dans le temps et dans le monde perceptible (on peut la voir et l'entendre, l'arrêter ou la continuer), alors que la faculté de langage existe dans le cerveau et est intouchable. Chomsky fait donc l'hypothèse que la faculté de langage est une conséquence de la façon dont est fait le cerveau humain et dépend donc d'aspects strictement biologiques.

Pour résumer cette section, il est important de garder en tête que, pour Saussure, la langue est en extension et correspond à l'ensemble des énoncés produits par une communauté donnée. Ainsi la langue est un phénomène social. En revanche, pour Chomsky, le langage se dissocie de la notion de langue proposée par Saussure: Chomsky remplace la dichotomie saussurienne entre langue et parole par une dichotomie entre performance et compétence. Si la performance correspond, grosso modo, à la notion de 'parole' proposée par Saussure, la compétence ne correspond pas à la notion de 'langue' proposée par Saussure, donc à une réalité sociale, mais à une grammaire mentale interne fruit de notre cerveau, indépendante de la manifestation linguistique.

1.2 La théorie des principes et paramètres

Lorsque qu'un locuteur natif entend ou lit des phrases, il est capable de les juger: sont-elles grammaticales, agrammaticales, acceptables? est-ce que c'est du français, de l'anglais ou de l'arabe? comment un locuteur natif possède-t-il toutes ces connaissances?

D'après la perspective chomskienne, le locuteur natif possède une capacité implicite sur le langage. Cette capacité permet au natif de produire ainsi que de juger des énoncés, elle permet à l'enfant d'acquérir la langue maternelle vers l'âge de 4 ans (un temps très limité) avec peu d'erreurs. Cette capacité implicite du langage est spécifique à l'humain, et on la nomme, dans le modèle de Chomsky, la *faculté de langage* ou la *grammaire universelle*. Dans ce volet, notre intérêt portera, en premier temps, sur le phénomène de fixation des paramètres dans une langue maternelle, puis nous élargirons notre problématique à la présence ou l'absence de ce

phénomène dans l'acquisition d'une langue seconde.

Selon Chomsky (1987), la grammaire universelle est un ensemble de règles que l'on nomme *principes et paramètres*. (D'où la "théorie des principes et paramètres"). Selon Chomsky (1995), Borer (1984) et Ouhalla (1991), l'acquisition d'une langue maternelle se résume à la fixation des paramètres. Ils considèrent que la paramétrisation dépend des traits fonctionnels puisqu'ils sont spécifiés dans l'input linguistique de toute langue (l'hypothèse de la paramétrisation fonctionnelle).

Les premiers travaux sur la grammaire générative depuis Chomsky (1965) et Jackendoff (1977) considèrent que l'acquisition du langage se fait selon un système de règles de réécriture:

«Le modèle d'acquisition était le suivant: l'enfant compose une grammaire en écrivant des règles dans le système d'écriture de règles, sous la contrainte que la règle doit être compatible avec les données et que la grammaire doit être notée comme de haute valeur par l'évaluation métrique. En principe, ce genre de stratégie pourrait donner une grammaire unique pour tout ensemble de données, faisant de la question un problème 'formel', mais 'empirique'»

(William, 1987, P. vii . Notre traduction)³

Malheureusement, cette hypothèse est faible à cause de l'incapacité de ces règles de réécriture à expliquer, de manière précise, le processus d'acquisition. Chomsky (1965) propose l'existence d'universaux substantiels (*en anglais, substantive universals*) qui sont des règles fixes, mais qui appartiennent à la grammaire universelle. Cette grammaire est décrite par Chomsky de la façon suivante (Chomsky, 1986b):

«[La grammaire universelle est] une caractérisation de la faculté de langage déterminée génétiquement. On peut penser de cette faculté langagière que c'est un mécanisme d'acquisition du langage, un composant inné de l'esprit humain qui produit un langage particulier par l'interaction avec l'expérience présente, un mécanisme qui convertit l'expérience en connaissance d'un langage ou d'un autre»

(Chomsky, 1986b, P 3. Notre traduction)⁴

³ « The model of acquisition was the following : the child composed a grammar by writing rules in the rule writing system, under the constraint that the rule must be compatible with the data, and that the grammar must be the one most highly valued by the evaluation metric. In principle such a strategy could give a unique grammar for any set of data, thus turning the question into a « formal » but empirical problem ». Williams (1987, vii)

⁴ « [Universel grammar is] a characterization of the genetically determined language faculty. One may think about this language faculty as a 'language acquisition device' an innate component of the human mind that yields a particular language through interaction with presented experience, a device that converts experience into a system of knowledge of one or an other language». (Chomsky, 1986b, P. 3)

Dans cette perspective, une première hypothèse sur le processus d'acquisition est que celui-ci soit guidé par des connaissances innées. Une seconde hypothèse introduite par le modèle des principes et paramètres de Chomsky (1981) décrit la grammaire universelle (GU) comme un système inné de principes identiques dans toutes les langues, et de paramètres différents selon les langues comme le précise Newmeyer (1999):

«L'idée que le langage est un système élaboré de règles est abandonnée. Plutôt, la structure interne de la grammaire est modulaire; la complexité syntaxique résulte de l'interaction de sous-systèmes grammaticaux, dont chacun est caractérisable par son propre ensemble de principes. L'objectif central de la théorie syntaxique devient donc d'identifier de tels systèmes et de caractériser leur degré de variation d'une langue à l'autre».

(Newmeyer, 1999, P. 85. Notre traduction)⁵

Le but du modèle des principes et paramètres est, d'une part, d'expliquer la diversité des langues et d'autre part de décrire la faculté langagière commune et unique à l'homme. Ce modèle caractérise les principes comme des modules qui rendent compte du fonctionnement général de toutes les langues. Le rôle des principes est donc d'expliquer les phénomènes linguistiques communs à toutes les langues: la théorie x-barre, la coréférence, la relation de l'anaphore avec l'antécédent, la rection ainsi que la description formelle des constituants (Chomsky, 1981, 1995). Par ailleurs, les paramètres décrivent les variations possibles dans la morphologie des langues et sont responsables de la diversité des langues, permettant ainsi de capturer les différences syntaxiques, phonologiques, lexicales, et morphologiques entre elles. Les paramètres sont caractérisés par certains critères (Ayoun, 2005, P. 72):

- ☒ Le paramètre est une variation parmi un certain nombre de possibilités.
- ☒ Un paramètre regroupe des propriétés ou structures syntaxiques phonologiques, lexicales et morphologiques qui sont guidées par un principe abstrait.
- ☒ Un paramètre est binaire et comporte deux valeurs.

Le modèle des principes et paramètres fait l'hypothèse que la langue interne (la faculté du langage, la compétence) possède la capacité d'associer le lexique mental (le lexique est un

⁵ « The idea that language is an elaborate rule system is abandoned. Rather, the internal structure of the grammar is modular ; syntactic complexity results from the interaction of grammatical subsystems, each characterizable in terms of its own set of general principles. The central goal of syntactic theory thus becomes to identify such systems and to characterize the degree to which they may vary...from language to language. (Newmeyer, 1999, P. 85)

ensemble d'items qui contiennent des informations syntaxiques, sémantiques, phonologiques et morphologiques, étiquetées comme des traits (animé, nombre,...etc.) à un système computationnel (un système cognitif inné qui détermine la structure formelle des mots et des phrases). Le rôle du système computationnel est d'intégrer de façon structurelle des items lexicaux qui apparaissent dans les expressions linguistiques avec une forme phonétique et une forme logique. Dans ce qui suit nous donnons un exemple des principes de la grammaire universelle: la théorie x-barre (*tXb*).

1.2.1 La théorie X-barre (*tXb*)

L'enjeu de la théorie des principes et paramètres est entre autres de proposer une description syntaxique générale des différents types de syntagmes. Dans cette section, il sera question du principe de la théorie x-barre qui veut que toutes les structures syntaxiques sont identiques dans toutes les langues. La littérature a fait remarquer que différents syntagmes ont des structures syntaxiques similaires (Jackendoff, 1990; Moeschler & Auchlin, 1997) :

(1)

- a. Le chien du voisin.
- b. Veut fermer le placard.
- c. Très vexés de votre attitude.
- d. À peu près à droite de la chaise.

On remarque alors que chaque exemple dans (1) contient une tête: ‘chien’ est la tête du syntagme nominal (SN/NP), ‘fermer’ est la tête du syntagme verbal (SV/VP), ‘vexés’ est la tête du syntagme adjectival (SAdj/AdjP), ‘à droite de’ est la tête du syntagme prépositionnel (SP/PP). Selon Chomsky (1995), toutes ces têtes sont précédées d'un spécifieur: le déterminant ‘le’ pour ‘chien’, ‘veut’ pour ‘fermer’, ‘très’ pour ‘vexés’, et ‘à peu près’ pour ‘à droite de’. De la même façon, toutes les têtes sont suivies d'un complément: ‘chien’ est suivi par ‘du voisin’, ‘fermer’ par ‘le placard’, ‘vexés ’ par ‘de votre attitude’ et ‘à droite’ par ‘de la chaise’. Ces différents *syntagmes* ont une structure commune représentée de la façon suivante (Moeschler & Auchlin, 1997, P.87):

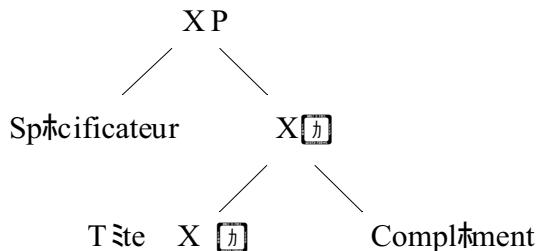
« $XP = le \ Spécifieur \ de \ X + X + Complément$ »

(Moeschler & Auchlin, 1997, P.87)

La théorie X-barre (tXb) est considérée comme un module de la Grammaire Universelle qui traite les structures des phrases. La version standard de cette théorie est donnée par Chomsky (1986, b). Pour rendre compte de la structure syntaxique d'un élément fonctionnel, on fait appel à la théorie X-barre qui prédit que toutes les structures syntaxiques suivent le même ordre. Toute catégorie possède un complément et un spécifieur qui sont, à leur tour, des catégories XP. Dans le système des principes et paramètres, la théorie X-barre (tXb) est considérée comme un élément du système computationnel, i.e. de l'ensemble des fonctions dynamiques qui projette des structures provenant d'éléments choisis dans le lexique (Chomsky & Lasnik, 1991). Les modificateurs sont attachés à la tête et forment avec elle des constituants. Le spécifieur modifie le constituant [X tête+ complément] pour former un autre constituant qui est [Spécificateur + [X tête+ complément]]. La figure (2) représente la structure hiérarchique proposée par la tXb:

(2)

a.



Dans la structure (2), la tête inclut des catégories lexicales (N(om), V(erbe), A(djectif) ou fonctionnelles ((D(éterminant), (I(nflexion), C(omplémenteur)...)). La tête est le corps du syntagme, elle joue un rôle crucial dans la sélection des spécifieurs et des compléments appropriés. Il est donc important que la structure de la phrase reflète la présence de la tête: par exemple N° est la tête de NP, D° est la tête de DP. La tXb prédit qu'au sein de la structure phrasique, entre les têtes (N°, V° ...) et les projections maximales (NP, VP...), il existe des constituants qui sont de la forme [X tête + complément]. Ces constituants sont étiquetés tête prime (N', V'...). Dans (3.a), nous donnons un exemple de cette structuration et dans (3.b) nous donnons la structure syntaxique de l'exemple (3.a):

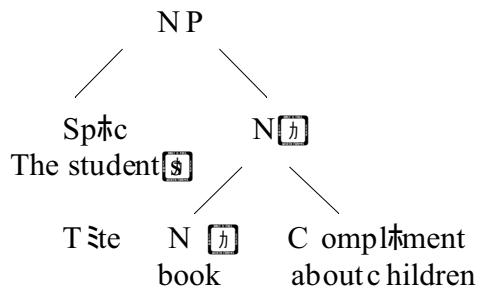
(3)

a. The student's book about children.

Déf étudiant-poss livre de enfants.

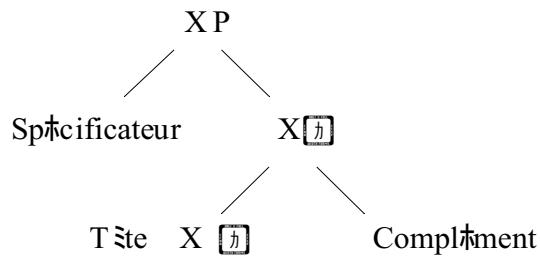
Le livre de l'étudiant sur les enfants.

b.

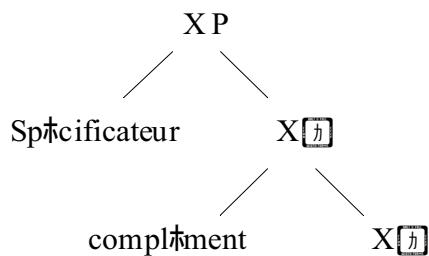


Selon la tXb, chaque tête (X°) projette à un constituant du type X' (qui inclut la tête + son complément). Ce dernier projette, à son tour, à une projection maximale du type XP (qui inclut X' et son spécifieur). Il est évident que la structure de la phrase, est générée par un principe universel qui est le principe de projection qui veut que toute information lexicale est représentée syntaxiquement. En même temps, il a été montré que les langues varient par le fait que la tête apparaît à droite ou à gauche du complément. Par exemple dans des langues comme le français, l'anglais ou l'italien, le spécifieur précède la tête et le complément suit la tête (3.c). En revanche, dans des langues comme le japonais, le turc et le birman, le spécifieur et le complément précèdent la tête (3.d)

c.

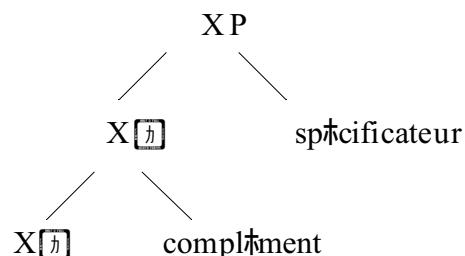


d.



Dans d'autres langues comme le malgache et le fidjienne, la tête précède le spécificateur et le complément (3.e):

e.



La tXb est une théorie très robuste qui a pu mettre de la lumière sur les ressemblances entre les différents types de syntagmes non seulement au sein d'une langue, mais aussi à travers différentes langues du point de vue typologique.

La force de cette théorie se manifeste dans sa capacité à établir une structure syntaxique

hiérarchique invariante dans la diversité linguistique. C'est grâce à cette conception du langage où les principes de la grammaire universelle sont mis en œuvre et définissent ce qui ne change pas dans une langue, alors que les paramètres définissent ce qui est variable dans les langues. Par exemple, Stowell (1981) propose qu'il y a un principe grammatical qui spécifie que tout constituant est endocentrique, i.e., de même nature catégorielle que sa tête (ce qui exclut les constituants du genre ($VP \rightarrow N PP$)) et qu'il possède une tête obligatoire (par exemple, V° est la tête de VP , N° est la tête de NP , etc.), ce qui exclut les constituants du genre ($S \rightarrow NP VP$). Par hypothèse, l'enfant possède la connaissance du fait que les phrases sont endocentriques, mais doit spécifier, à l'aide de l'input et d'autres outils, si la tête des constituants se trouve à droite ou à gauche dans sa langue.

Pour donner un autre exemple du fonctionnement de la théorie X-barre, la grammaire universelle spécifie que toutes les phrases doivent en principe avoir un sujet mais les langues diffèrent sur le fait que ce sujet soit phonologiquement réalisé ou pas. En français ou en anglais, le sujet est obligatoirement réalisé, même quand il n'a aucun sens sémantique (cf. 'il' dans 'il pleut'), mais ce n'est pas le cas pour l'italien ou l'espagnol (4):

(4)

- | | |
|---------------------------|----------|
| a. Je mange une pomme. | français |
| b. I eat an apple. | anglais |
| c. (Io) mangio una mela. | italien |
| d. (Yo) come una panzana. | espagnol |

Les paramètres permettent des choix différents et impliquent des propriétés grammaticales qui distinguent les langues à sujets nuls des langues à sujet obligatoire, i.e., richesse de la morphologie verbale. Comme dans les exemples en (3.a), la tâche de l'enfant est de fixer le paramètre du sujet à une valeur (phonétiquement nulle ou non) qui est appropriée à sa langue maternelle.

Ainsi, la théorie x-barre impose une structure syntaxique générale à tous les syntagmes du langage. Mais elle propose en même temps une représentation syntaxique des différents paramètres dans les différentes langues. Si on prend l'exemple du sujet, obligatoire dans certaines langues et pas d'autres, à ce niveau la grammaire propose une catégorie vide qui représente les sujets nuls dans les langues. Ceci permet de garder la même structure syntaxique au travers des langues. De la même façon, on remarque que dans les langues l'ordre des mots

n'est pas unique. Alors, pour garder une unique structure syntaxique, la grammaire générative propose le phénomène du mouvement qui permet aux différents éléments de se déplacer à l'intérieur de la structure syntaxique, comme nous allons le voir maintenant.

1.2.2 Le mouvement

Il est important de savoir qu'au sein des structures syntaxiques, il existe un phénomène qu'on appelle le mouvement dans le sens où dans certaines langues, certains éléments se déplacent pour satisfaire certaines conditions syntaxiques. Le déplacement, selon Chomsky, c'est ce qu'on appelait dans les modèles classiques (la théorie standard & la théorie standard étendue) les transformations. L'idée principale qui est conservée des modèles classiques de la grammaire générative est qu'un certain nombre d'opérations opèrent sur les structures profondes (structure-D) et produisent des structures superficielles (structure-S). Dans la théorie standard, on nommait ces opérations les règles de transformation, alors que dans la théorie des principes et paramètres, on nomme ce phénomène: le mouvement/déplacement (*en anglais, move ◊*) (Moeschler & Auchlin, 1997, P. 95):

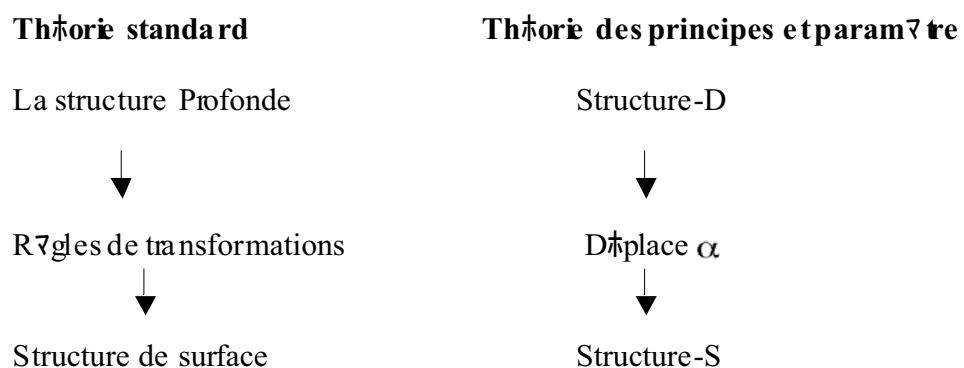


Figure (1) le développement de la théorie syntaxique du langage (Moeschler & Auchlin, 1997, P. 95)

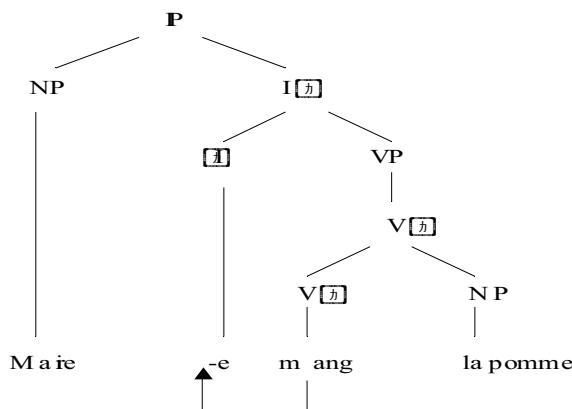
Dans la théorie des principes et paramètres, les transformations se limitent à une seule opération qui est ‘déplacer ◊’ là où ‘◊’ est une projection maximale ou une tête. Les éléments qui bougent se déplacent souvent d'une position inférieure à une position supérieure et lors de

leurs déplacements, laissent aussi des traces (une catégorie vide) dans leurs positions d'origine. Prenons l'exemple du mouvement du verbe. Il existe trois types de mouvement du verbe au sein du syntagme nominal: le mouvement du verbe dans I(nflexion), le mouvement du verbe dans C(omplémenteur) et le mouvement du verbe dans AGR(eement) (accord). Pour le premier type, il convient que le verbe se déplace de sa position d'origine (tête de VP) à la position de tête fonctionnelle (IP) ceci permet au verbe d'incorporer les marques d'accord (temps, personne). La structure syntaxique qui représente (5.a) fait alors un déplacement de tête-à-tête donc de V à I (5.b):

(5)

- a. Marie mange la pomme

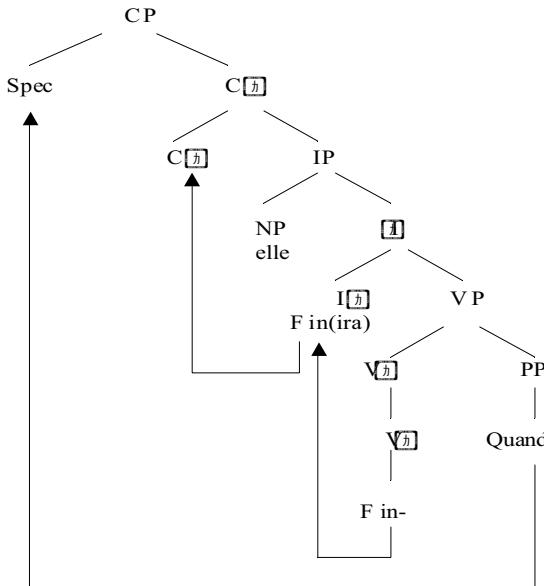
b.



Le second type de mouvement du verbe, en français par exemple, intervient dans le cas des questions. Dans ces contextes, le verbe peut précéder le sujet comme dans (6.a), d'où le déplacement du morphème interrogatif dans spéc-DP. Afin d'éviter le déplacement des pronoms à droite et en bas, le verbe doit alors monter à une position supérieure à I qui serait la tête de CP, donc C. La structure (6.b) montre deux mouvements du verbe : V dans I et I dans C :

(6)

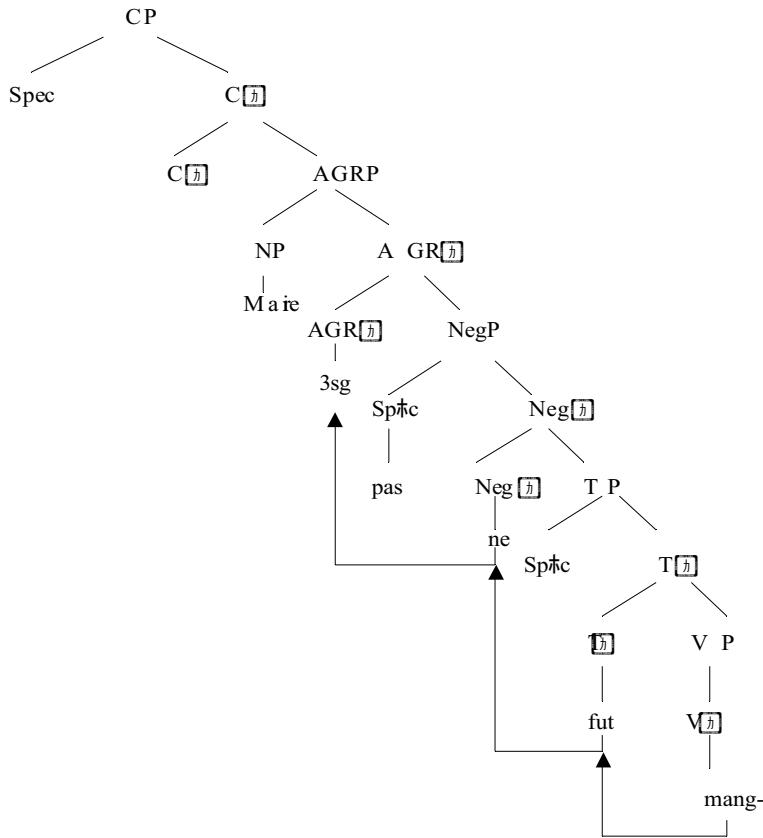
- a. Quand finira-t-elle ?
- b.



Finalement, le troisième type de mouvement du verbe concerne le mouvement du verbe dans AGR. La grammaire générative fait l'hypothèse que la phrase est une projection maximale de IP (syntagme inflectionnel). IP est une structure organisée autour de deux projections maximales AGRP (syntagme d'accord) et TP (syntagme de temps). Il existe une troisième catégorie NegP (syntagme de négation) qui intervient pour expliquer les faits suivants : la négation ‘pas’ suit le verbe lorsqu'il est au temps simple, alors qu'elle le précède lorsqu'il est au temps composé : (7.a) (7.b). On remarque que le français est une langue qui se compose d'un élément de négation ‘ne’ qui se comporte comme un clitique qui précède toujours le verbe, et de la forclusion ‘pas’ qui suit toujours le verbe lorsque celui-ci est conjugué. Ainsi, il existe au sein de ce genre de phrase un certain nombre de mouvements qui tiennent en compte de l'accord du verbe avec la négation. La structure (7.c) représente la phrase (7.a) :

(7)

- a. Marie ne mange pas la pomme.
- b. Marie n'a pas mangé la pomme.
- c.



Dans la structure (7.c), on remarque que la catégorie fonctionnelle IP se décompose à TP, puis à AGR°. Ceci permet au verbe de se déplacer de sa position d'origine à sa position d'accueil qui est AGR°.

Ainsi, la montée du verbe permet de faire l'hypothèse qu'en français les deux phrases (8.a) et (8.b) ont une structure syntaxique identique par le mouvement du verbe. Dans (8.b) le verbe se déplace à Infl pour se positionner après la négation.

(8)

- a. Elle n'a pas fini.
- b. Elle ne finira pas.

L'hypothèse de la montée du verbe à la flexion a été proposée dans les travaux de Pollock (1989) sur la négation en français et en anglais. Dans une phrase telle que (7.a), Pollock (1989) propose que la négation est un syntagme fonctionnel (NegP) dont la tête est remplie par ‘ne’. En français, le verbe se déplace à gauche de la forclusion ‘pas’. Pollock (1989) suppose que le verbe en français se déplace successivement dans les différentes têtes fonctionnelles qui le commandent : donc dans Neg°, T° et Agr°. De fait, ce type de mouvement existe et s'effectue, et

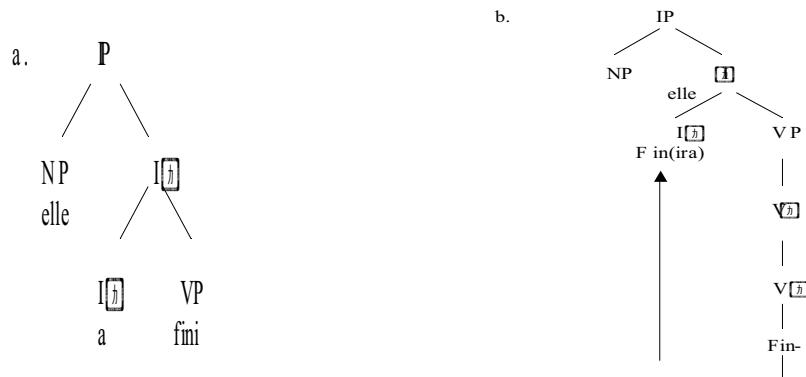
l'argument qui soutient une telle hypothèse est le placement de la négation après le verbe (+temps) ou avant le verbe (-temps). Alors que la négation ne change pas de place comme dans (8.b), la forclusion ‘pas’ se trouve après le verbe ‘finir’, ce qui indique clairement que le verbe ‘finir’ s'est déplacé.

L'approche du mouvement des éléments au sein d'une structure syntaxique montre que l'élément détaché, qui représente l'auxiliaire ‘avoir’ dans (9.a), a la même position que celui qui se trouve attaché au verbe dans (9.b). Dans l'organisation de l'arbre syntaxique (10.a) de (9.a), il y a trois mots, alors que dans la structure (10.b) qui représente (9.b), il n'y a que deux mots. La question qui se pose alors est de savoir comment établir une relation entre les deux phrases. La réponse des génératifs est d'effectuer un déplacement du verbe ‘finir’ (*en anglais Move* ↗, Chomsky, 1995). Le verbe se déplace (10.b) pour se coller à la terminaison ‘-a’ au futur mais le verbe ne se déplace pas lorsque I est occupé par l'auxiliaire (10.a). Ainsi, la théorie X-barre propose une unique structure hiérarchique pour la catégorie fonctionnelle IP, que l'auxiliaire soit attaché (9.b) ou détaché (9.a), étant donné que c'est le verbe qui subit un mouvement :

(9)

- a. Elle a fini
- b. Elle finira

(10)



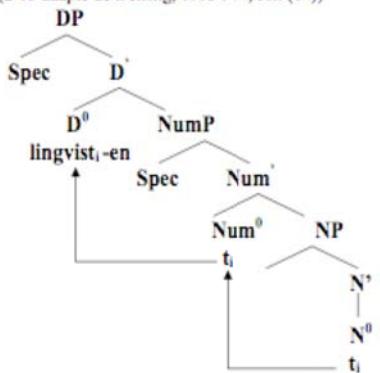
Nous pouvons observer le phénomène du mouvement aussi pour le syntagme nominal dans les différentes langues. Par exemple en français, l'article défini est pré-nominal, alors qu'il est post-nominal en suédois. Ainsi, avec la montée du nom, nous obtenons la même structure

syntaxique pour le DP pour le français et le suédois. Voici la structure syntaxique d'une phrase comme 'le linguiste' vs 'lingvisten' où 'en' est l'article défini en suédois :

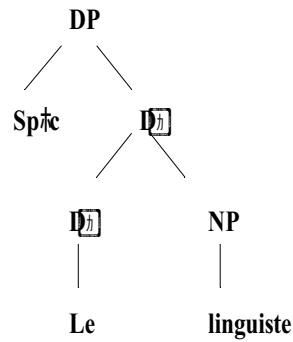
(11)

suédois

(2-15 adapté de Delsing, 1993 : 74, son (14))



français



Pour conclure nous avons vu que la théorie des principes et paramètres, au sein du modèle de la syntaxe générative, est basée sur l'hypothèse de la grammaire universelle décrite comme un ensemble de principes identiques dans toutes les langues et un ensemble de paramètres qui définissent la variation linguistique entre les langues. Au sein de ce modèle, tous les syntagmes ont une structure syntaxique identique. Toutes les catégories lexicales ou non-lexicales (fonctionnelles) sont composés d'une projection maximale qui contient un spécifieur (lui-même étant une projection maximale), une projection intermédiaire (la tête), et un complément (projection maximale). Il a souvent été rapporté dans la littérature que la tête d'une projection maximale est une catégorie fonctionnelle et non pas lexicale. D'où l'hypothèse des catégories fonctionnelles.

1.2.2.1 L'hypothèse des catégories fonctionnelles

Dans cette partie, nous définissons les catégories fonctionnelles (CF) et nous discutons de leur nature, ainsi que de leur présence ou absence dans le processus d'acquisition, qu'il s'agisse d'une langue première ou d'une langue seconde. Nous expliquerons, par la même occasion, pourquoi les catégories fonctionnelles sont considérées comme une partie essentielle du développement grammatical. Dans un second temps, nous discuterons de l'acquisition des

catégories fonctionnelles en L1 puis en L2.

Mis à part les catégories lexicales (N(om), V(erbe), A(djectif), etc.), le langage manipule aussi des éléments fonctionnels (les déterminants, les inflexions, les complémenteurs, etc.). L'hypothèse des catégories fonctionnelles part de l'idée que les mots de fonctions comme les déterminants et les auxiliaires établissent des connexions grammaticales entre différents constituants. Les éléments fonctionnels sont une classe de mots fermés qui ont une fonction grammaticale stricte (les articles, le suffixes, les préfixes les prépositions...) et qui sont très liés à la grammaire d'une langue. Pour rendre compte de la structure syntaxique d'un élément fonctionnel, on fait appel à la théorie x-barre (tXb) qui prédit que toutes les structures syntaxiques possèdent un unique ordre. Toute catégorie a un complément et un spécifieur qui sont des projections maximales.

Les catégories fonctionnelles sont parfois réalisées comme des mots autonomes, parfois comme des marques morphologiques sur les mots lexicaux comme le morphème '*a*' de l'auxiliaire '*avoir*' vs la marque du futur '*a*'. À partir de cette constatation, on peut considérer que les marques morphologiques sont équivalentes à des mots de fonctions et c'est sur la base de cette idée que la grammaire générative a proposé l'hypothèse que la morphologie soit partie intégrante de la syntaxe, formant des constituants/projections au même titre que les éléments lexicaux, verbes, noms, adjectifs... etc. Ainsi, le temps et le déterminant peuvent être considérés comme des mots ou comme des flexions. À partir de là, il n'y a pas lieu de distinguer mot et morphème flexionnel: tous les deux peuvent être la tête d'un constituant X-barre, d'où DP, TP, CP etc.

Une des questions centrales des recherches génératives concerne la structure de la phrase : la phrase est-elle la projection d'une catégorie lexicale ou la projection d'une catégorie fonctionnelle? quel type de catégorie serait la projection maximale de la phrase ?

Traditionnellement la phrase est considérée comme une structure exocentrique et non pas endocentrique (projectionniste, Borer, 2003). Dans les règles de réécriture traditionnelles, par exemple, la phrase était l'articulation syntaxique d'un syntagme nominal (le sujet) et d'un syntagme verbal (le verbe) : ($P \rightarrow SN SV$). Notons que dans une telle approche, la phrase n'est pas structurée autour d'une tête de la même façon qu'un syntagme, mais est plutôt le résultat de la construction de différents types de projections maximales SN, SV et donc de construction endocentrique (Moeschler & Auchlin, 1997, P.88).

Tesnière (1956) fait l'hypothèse que la construction d'une phrase s'effectue autour d'une seule tête qui est le verbe. Si le verbe est en accord avec son sujet, alors il détermine ses arguments

internes (compléments directs et indirects) et externes (sujet) auxquels il assigne le cas. Si le V représente la tête de la phrase, alors la phrase est un grand SV et elle est endocentrique. Le problème de règles de réécriture telles que $P \rightarrow SN\ SV$, c'est précisément que la phrase n'a pas de tête et donc que le schéma X' semble ne pas pouvoir s'appliquer à la phrase. La grammaire générative a montré toutefois que si l'on considérait les auxiliaires qui assemblent des informations sur l'accord de personne et sur le temps comme la tête de la phrase alors on pouvait avoir, pour la phrase, une structure qui entrerait dans le schéma X barre:

(12)

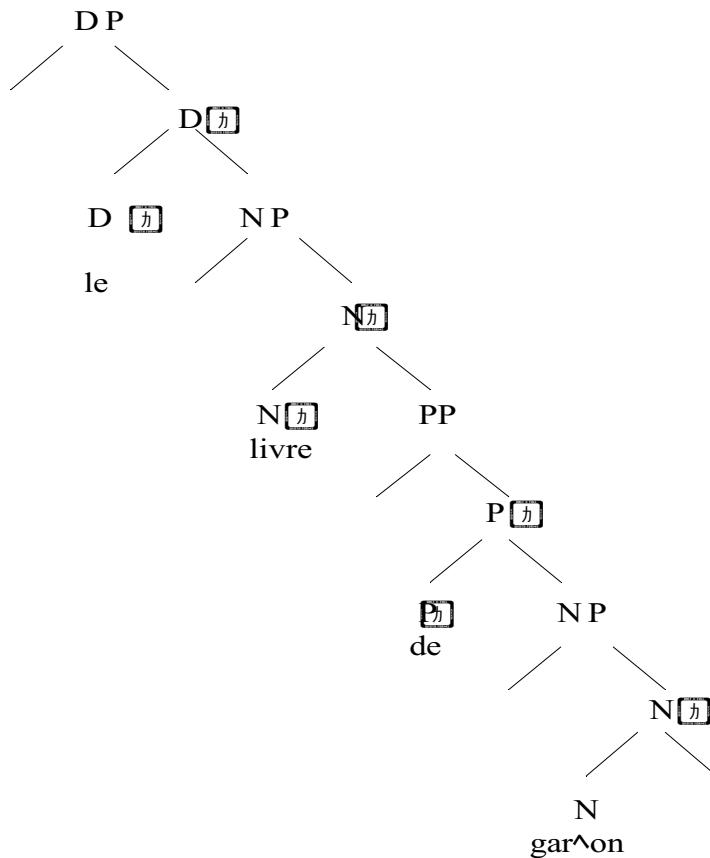
$$S-INFL \rightarrow SN-INFL-SV$$

C'est à partir de cette constatation que la première catégorie fonctionnelle a été posée, celle de INFL. Comme il est évident que le temps n'est pas toujours exprimé par un auxiliaire, mais très souvent par une inflection, il est apparu que la morphologie flexionnelle pouvait être traitée, en syntaxe, en termes de morphèmes flexionnels avec une structure X-barre.

Selon la tXb, dans l'énoncé (13.a), le complément 'du garçon' est une projection maximale P(réposition)P(hrase). L'article 'le' est la tête du syntagme D°, et le NP 'livre' est le complément de la tête (13.b) :

(13)

- a. Le livre du garçon
- b.



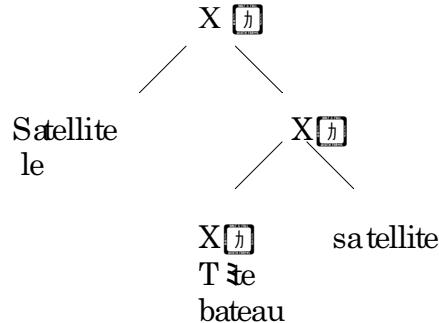
La théorie des catégories fonctionnelles est une transposition de la notion de tête avec ses satellites du domaine des catégories lexicales au domaine des catégories non-lexicales, qui sont des morphèmes inflexionnels ; il s'agit d'appliquer la tXb aux éléments grammaticaux. Comment la tXb s'applique-t-elle aux déterminants et au temps ?

On considérait, auparavant, selon l'hypothèse de la morphologie, que les morphèmes ne peuvent pas être des têtes. Par exemple, dans une langue comme le suédois, le déterminant défini ‘en’ est un morphème placé à la fin du mot (un ensemble de sons). Selon l'hypothèse de la morphologie, -en- ne peut pas être une tête parce que seule la catégorie — et non pas le morphème parce que ce n'est pas un élément auquel s'attache des satellites — peut être une tête. Par exemple, si l'on compare un déterminant (le, article défini en français), un morphème (-en- un morphème en suédois) et une catégorie lexicale (N), on pourra dire que la catégorie lexicale est une tête à laquelle s'attachent des satellites. Par contraste, le morphème suédois ‘en’ n'a pas cette propriété. Par ailleurs, en ce qui concerne le déterminant, on se pose la question de savoir s'il se comporte comme un morphème ou bien comme une catégorie lexicale.

La théorie de la morphologie prédit que le morphème et le nom relèvent de deux univers

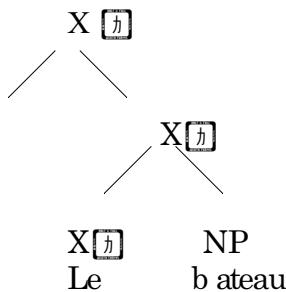
différents. Elle prédit aussi qu'il y a des règles pour former les mots et des règles pour former les expressions et que ces deux classes de règles ne sont pas identiques. Dans la tXb, Chomsky propose qu'il est tout à fait possible qu'un morphème soit une tête ; en d'autres termes, en appliquant la tXb aux morphèmes, des règles syntaxiques vont être appliquées à cet élément. Ainsi, dans un syntagme nominal, le nom est la tête du syntagme et le déterminant fait partie des satellites du nom (14) :

(14)



Avec l'analyse d'Abney (1987) sur le statut syntaxique des déterminants et l'application de la tXb aux éléments fonctionnels, le statut du déterminant a changé, il n'est plus considéré comme un satellite, mais plutôt comme une tête qui prend le syntagme nominal comme complément (15) :

(15)



Dans les termes de la grammaire générative, si un élément est une catégorie, alors la tXb lui a été appliquée. Pour mieux comprendre les changements qui se sont effectués lors de l'application de la tXb aux catégories fonctionnelles (CF), un parallélisme avec certaines évolutions théoriques en physique a été fait. En physique, on a longtemps pensé que l'atome était quelque chose d'indivisible, mais des développements ultérieurs ont montré que l'atome était en fait divisible et avait en gros la même structure qu'une molécule, c'est-à-dire que, tout à la fois, il avait un noyau et était divisible. De la même façon, en syntaxe, on a proposé que le

déterminant, qui était auparavant vu comme un satellite du syntagme nominal, puisse en fait lui-même être un noyau. Plus généralement, on a proposé que les catégories sont des ensembles de traits sémantiques, phonologiques et grammaticaux et chaque ensemble de traits peut être la tête d'un syntagme dont la structure est alors dictée par la tXb. Ainsi, on peut concevoir un auxiliaire, par exemple ‘as’ dans (9.a), comme un ensemble de traits grammaticaux: Temps [passé], Personne[2e], nombre [singulier]. Cet ensemble de traits correspond ici à un mot ‘as’ qui peut lui-même être noyau d'un syntagme qui prend le sujet ‘tu’ (lui-même un syntagme et un ensemble de traits) comme spécificateur et le verbe ou syntagme verbal ‘mangé’ (lui-même un élément complexe) comme complément. Le fait de poser une théorie des catégories fonctionnelles, a ainsi eu pour effet d'atomiser la syntaxe. Si l'on considère le déterminant comme un satellite, c'est un morphème soumis à des règles morphologiques (règles-M). La morphologie rassemble des règles de combinaisons, puisque les mots sont formés via la combinaison de morphèmes selon des règles universelles. Par exemple, en appliquant les règles morphologiques au mot ‘règle’ on obtient différentes combinaisons (16.a). On propose la structure (16.b) pour les différentes combinaisons :

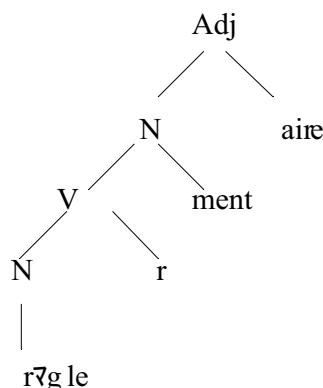
(16)

a.

règle → règle +(r) → règle+(ment) → règle+(ment)+(taire)

N → V → N → Adj

b .



On remarque que la combinaison arborescente est binaire dans (16.b). L'ordre des morphèmes reflète leurs combinaisons syntaxiques. En revanche, si l'on considère le morphème comme

une catégorie fonctionnelle, alors il est soumis à des règles de la syntaxe (règles-S). L'article défini français ‘le’ étant un mot isolé, il est facile de se dire qu'il se comporte comme une catégorie mais en fait, il y a des langues comme le roumain, où l'article défini est un suffixe ajouté au nom avec l'ordre ‘*N+det*’ où ‘*det*’ n'est pas un mot tout seul ou un morphème libre mais plutôt une terminaison ou morphème lié. Dans ce cas, la notion de terminaison nous renvoie à la morphologie. Une des solutions proposée par la tXb est de dire qu'il existe dans les langues deux types de déterminants : libres ou attachés, qui sont de nature identique même s'ils ont un comportement de surface différent. Sur le plan de certaines de leurs propriétés communes, il n'y a donc pas de raison de séparer les mots isolés de ceux qui ne le sont pas. Ce qui change est uniquement la façon dont ils s'attachent au nom et leur relation avec un autre mot. En d'autres termes, deux morphèmes peuvent avoir une même représentation syntaxique et des propriétés essentiellement identiques et ne diffèrent que par le fait qu'ils sont soit libres (des mots) soit attachés (des flexions). Ces morphèmes obéissent aux mêmes règles-S et relèvent de la syntaxe, et donc des règles de formation de phrases et non des règles de formation de mots.

Selon Chomsky (1995), Borer (1984) et Ouhalla (1991), l'acquisition d'une langue maternelle se résume à la fixation des paramètres. Ils considèrent que la paramétrisation dépend des traits fonctionnels puisqu'ils sont spécifiés dans l'input linguistique de toute langue (l'hypothèse de la paramétrisation fonctionnelle). Il existe un grand débat sur l'utilisation des catégories fonctionnelles par l'enfant au début de l'acquisition. On remarque que les premières productions langagières de l'enfant se caractérisent par l'absence des déterminants ainsi que des verbes finis. Les catégories fonctionnelles DP et IP ainsi que CP sont absentes. Une question importante est: comment les catégories fonctionnelles rendent-elles compte de la variation linguistique ?

Nous avons remarqué que beaucoup de choses ont pu changer dans la grammaire générative avec l'introduction du modèle des catégories fonctionnelles. Comme il a déjà été mentionné plus haut, la première idée part de la notion qu'un certain nombre de principes très généraux sont communs à la faculté du langage et donc à toutes les langues : la théorie X-barre, le mouvement, le liage, le gouvernement, la c-commande... et que ces principes interagissent différemment et de façon modulaire. On s'est ensuite aperçu que la morphologie avait de l'importance sur la façon dont s'appliquaient les principes : ainsi une morphologie riche permet un sujet vide et gouverne le positionnement du verbe par rapport à la négation. La morphologie casuelle influence également la position des syntagmes nominaux dans la phrase. De ces

constatations, est née l'idée que c'est la morphologie flexionnelle qui régit la distinction entre les langues et qui module l'application des paramètres. Or les morphèmes flexionnels sont parfois isolés (langues isolantes⁶), parfois attachés (langues agglutinantes⁷), tout en jouant des rôles similaires dans l'articulation de la phrase et de ces constituants. Ainsi est née l'idée des catégories fonctionnelles et la réalisation progressive que ce sont leurs propriétés qui gouvernent la variation linguistique. Il y a ensuite la réalisation du fait qu'il y a une sorte d'effet miroir entre l'ordre des morphèmes et l'ordre de certains satellites. Du fait du principe du miroir (en simplifiant : la morphologie reflète l'ordre syntaxique), l'ordre des mots a été alors réinterprété comme une conséquence des propriétés des catégories fonctionnelles. Une flexion forte attire le verbe, une flexion faible est attirée par le verbe. La position du verbe est donc distinguée par les propriétés de la flexion. C'est ce que démontre le positionnement de la négation 'pas' en français (après le verbe pour les verbes fléchis, avant le verbe pour les verbes non-fléchis infinitifs et participes). De même, un complémenteur fort attire un mot de question, et un complémenteur faible non. On peut ainsi distinguer la formation des questions dans les langues comme l'anglais qui implique un déplacement du mot de question et la formation des questions dans une langue comme le chinois où les mots de questions ne se déplacent pas. Une langue SOV est une langue dont l'objet est attiré par une flexion forte (aspect, cas, ou autre). Par ailleurs, une langue SVO est une langue dont la flexion faible n'attire pas l'objet. Une langue VSO est une langue dont le complément fort attire le verbe qui, au contraire, reste sur place dans une langue SVO.

Dans les années 90 il a été montré qu'un grand nombre de phénomènes étaient susceptibles d'être analysés de la sorte, ce qui a donc conduit à la proposition générale que la variété linguistique était centralement gouvernée par les propriétés des projections fonctionnelles. De là, les questions sur l'acquisition, se sont reformulées : si acquérir une langue veut dire acquérir les paramètres et si les paramètres se réduisent dans une grande mesure aux propriétés des projections fonctionnelles, alors il semble clair que l'acquisition est centrée sur la façon dont les projections fonctionnelles et leurs propriétés sont acquises.

La théorie des catégories fonctionnelles explique d'une manière cohérente et précise la façon dont les langues peuvent être paramétrées. Cette théorie a eu des conséquences sur les différentes approches proposées pour définir le processus d'acquisition d'une première langue. De nouvelles questions ont vu le jour sur l'acquisition des catégories fonctionnelles : les

⁶ Une langue isolante est une langue typiquement analytique c'est-à-dire où tous les mots restent invariables quelle que soit leur fonction syntaxique, par exemple le chinois et le vietnamien (Wikipedia).

⁷ Une langue agglutinante c'est une langue dans laquelle les traits grammaticaux sont marqués par l'assemblage d'éléments basiques ou morphème, chaque morphème correspondant à un trait et chaque trait étant noté par un morphème (dont la forme est quasiment invariable), par exemple le coréen, le japonais (Wikipedia)

catégories fonctionnelles sont-elles le stade zéro de l'acquisition ? comment sont-elles acquises par les enfants ? qu'en est-il de la présence des catégories fonctionnelles dans l'acquisition d'une langue seconde ? Des théories ont tenté de répondre à ce type de questions. Dans ce qui suit, nous allons porter la discussion sur les questions de la continuité ou discontinuité entre la grammaire adulte et la grammaire enfantine et la question de l'accès aux catégories fonctionnelles au début de l'acquisition L1 et L2.

1.3 L'acquisition des catégories fonctionnelles en L1

Dans cette partie, il sera question de la mise en place des catégories fonctionnelles chez les enfants apprenant une langue maternelle. Il est commun de constater que les premières productions d'enfants sont des énoncés qui contiennent des noms, des verbes, ou encore une combinaison de ces deux catégories lexicales, mais peu ou pas de mots de fonctions. C'est-à-dire qu'un énoncé d'un enfant de deux ans sera souvent du type : 'mangé pain' d'où les éléments indicateurs de temps de personne et de référence (les auxiliaires, la finitude, les articles) sont manquants.

L'intérêt des premières études sur l'acquisition des catégories fonctionnelles chez les enfants, portait essentiellement sur la présence ou l'absence de certaines catégories fonctionnelles au début de l'acquisition. De là deux courants se sont développés sur la question :

- 1- L'hypothèse de la continuité : les catégories fonctionnelles sont présentes au début de l'acquisition soit complètement (continuité forte) soit partiellement (continuité faible) (Hyams, 1992 ; Poeppel & Wexler, 1993).
- 2- L'hypothèse de la maturation: les catégories fonctionnelles ne sont pas présentes au début de l'acquisition du langage. Ce n'est qu'après une maturation que ces catégories apparaissent dans le langage de l'enfant. (Radford, 1996; Rizzi, 1994)

L'hypothèse principale, proposée au sein du modèle de la grammaire générative, c'est la présence de capacités génétiques propres à l'humain qui permettent le développement du langage. Cette compétence (cérébrale) est souvent appelée *faculté de langage*. À l'état initial du processus d'acquisition d'une langue, la grammaire de l'enfant contient des paramètres dont les valeurs sont ouvertes et seront, au fil du processus d'acquisition, fixées pour s'appliquer à la

grammaire de L1, et donc l'état final. Les recherches dans ce domaine se sont focalisées sur l'idée de comprendre comment, en partant d'un état initial, un apprenant arrive à l'état final. Au sein de la théorie des principes et paramètres, deux hypothèses ont été proposées pour expliquer le processus d'acquisition chez l'enfant: l'hypothèse de la maturation et l'hypothèse de la continuité que nous expliquons dans ce qui suit.

1.3.1 L'hypothèse de la continuité

L'idée centrale de cette hypothèse, c'est que la grammaire de l'enfant ne diffère pas de la grammaire de l'adulte. Le développement est une interaction entre la faculté du langage de l'enfant et l'input auquel il est exposé. Le fait que les productions enfantines ne sont pas identiques à celle de l'adulte, fait apparaître au sein de cette hypothèse, deux sous-hypothèses: la continuité forte et la continuité faible.

a. La continuité forte

L'hypothèse de la compétence complète (Hyams, 1992; Poeppel & Wexler, 1993) prédit que les catégories fonctionnelles sont présentes dès le début chez l'enfant. Elle prédit que la catégorie 'I' est projetée mais non pas la catégorie 'C' par le fait que certaines propriétés linguistiques sont manquantes dans la grammaire initiale de l'enfant. Selon cette hypothèse, même si, au début de l'acquisition, le langage de l'enfant ne ressemble pas à celui de l'adulte, les étapes par lesquelles l'enfant passe sont grammaticales et consistantes avec la fixation des paramètres permis par GU. Les structures syntaxiques de l'enfant et de l'adulte sont identiques d'un point de vue syntaxique, mais différentes sur la forme phonétique (Poeppel & Wexler, 1993). Par exemple, certains morphèmes qui sont ouvertement réalisés dans la grammaire de l'adulte sont nuls, dans la grammaire de l'enfant. La critique portée à cette hypothèse revient à la question suivante: si les grammaires de l'enfant et de l'adulte sont identiques, pourquoi les enfants parlent-ils différemment au début de leur acquisition ? pourquoi les catégories fonctionnelles et la morphologie ne sont-elles pas systématiquement réalisables par l'enfant dès le début de son acquisition?. Un certain nombre d'hypothèses ont été proposées pour répondre à ce genre de question.

Hyams (1996) fait l'hypothèse que la grammaire de l'enfant est syntaxiquement correcte et que le déficit se localise dans l'interface syntaxe-pragmatique ou dans l'articulation phonétique.

Hoekstra & Hyams (1995) font une étude sur le trait de nombre et montrent qu'au début de l'acquisition, le trait de nombre est sous-spécifié car le nombre fait partie du domaine nominal et verbal. Dans le domaine verbal, la sous-spécification du nombre cause la production de verbes non-finis, alors que dans le domaine nominal elle cause la suppression des déterminants ainsi que l'absence du pluriel sur les noms. Un pattern similaire semble avoir lieu avec le système des déterminants, vu que l'enfant passe par une période d'omission des déterminants avant le nom. Ceci est dû, selon Hyams (1996), à une sous-spécification elle fait l'hypothèse que la différence entre les phrases de l'enfant et de l'adulte est due à des facteurs syntaxiques externes (autres que le domaine de la compétence morphosyntaxique) comme la pragmatique. Selon Penner (1994) et Penner & Weissenborn (1996) la représentation de la grammaire initiale de l'enfant ne viole ni la grammaire universelle ni les paramètres de la langue maternelle. Certaines valeurs paramétriques peuvent être fixées très tôt dans le processus d'acquisition, alors que d'autres peuvent l'être plus tard. La fixation des paramètres résulte de l'interaction de l'input avec la faculté langagière de l'enfant. Selon cette hypothèse, l'input contient des informations qu'on appelle dans la littérature, des déclencheurs (*en anglais de triggers*). La notion de déclencheur est basée sur une idée proposée par Roeper & Weissenborn (1990). Selon Roeper & Weissenborn (1990) pour chaque paramètre, il existe un déclencheur unique, dans l'input présenté à l'enfant, qui causerait la fixation d'un paramètre à sa juste valeur. La notion de déclencheur unique est liée à l'existence d'un domaine syntaxique spécifique qui fournit à l'enfant des données l'aident à fixer le paramètre.

Selon Roeper & Weissenborn (1990) le développement de la catégorie fonctionnelle DP s'effectue en fonction de la présence d'un déclencheur dans l'input. Nous allons expliquer dans ce qui suit la relation de la notion de déclencheur avec comme exemple l'acquisition de la catégorie DP. Roeper & Weissenborn (1990) font la différence entre l'existence d'un déclencheur unique qui permet la fixation d'un paramètre et un autre élément qui, seul, ne permet pas la fixation d'un paramètre. Par la suite, Roeper & Weissenborn (1990) font l'hypothèse que la fixation des paramètres est interdépendante ; c'est-à-dire la valeur sur laquelle un paramètre est fixé dépend de la fixation d'un autre paramètre. Ceci implique un filtrage de l'input (*en anglais, input filter*) dans le sens où une phrase qui implique un paramètre B ne reçoit pas une analyse grammaticale complète jusqu'à ce que le système d'acquisition soit prêt pour une révision, donc après la fixation du paramètre A.

En se basant sur l'idée de déclencheur unique, Penner (1994) propose un modèle dans lequel les déclencheurs sont ordonnés de façon hiérarchique sur la base de leur accessibilité à l'enfant. Penner (1994) définit deux notions centrales à la notion de hiérarchie d'accessibilité des

déclencheurs (*en anglais, accessibility hierarchy of triggers*): 1) la notion de canonicité, 2) la notion de cadre de déclencheur syntagmatique vs paradigmatic. Les déclencheurs sont placés dans des cadres syntagmatiques lorsqu'ils impliquent une asymétrie racine/non-racine (*en anglais, root/non-root asymmetry*), c'est-à-dire une paire minimale qui contient deux manifestations distinctes du déclencheur. Par exemple, la principale et la subordonnée mettent en jeu une asymétrie racine/non-racine dans le domaine de la proposition, alors que la paire minimale vocatif/non-vocatif met en jeu une symétrie racine/non-racine dans le domaine nominal. Par ailleurs, les déclencheurs sont placés dans des cadres paradigmatiques s'ils ne sont pas globalement liés à une structure donnée mais plutôt à un item lexical spécifique. Selon Penner (1994), les déclencheurs insérés dans un cadre syntagmatique sont canoniques, alors que ceux qui sont insérés dans un cadre paradigmatique ne le sont pas. Ainsi les déclencheurs canoniques sont présents très tôt dans le processus d'acquisition et dans le processus de fixation des paramètres. Vu de cette façon, il est évident que les représentations initiales de l'enfant diffèrent en quelque sorte de celles de l'adulte. Penner (1994) et Penner & Weissenborn (1996) font une étude sur la continuité forte au sein du développement de la catégorie DP chez les enfants germanophones. Selon Penner (1994) les déclencheurs canoniques sont plus accessibles à l'enfant. Par exemple l'article défini explétif met en jeu des déclencheurs canoniques parce qu'il apparaît dans un cadre de déclencheur syntagmatique; vocatif (racine) comme dans '*Anna come here !*' et non-vocatif (non-racine) comme dans '*Anna came home*' Penner (1994, P.93). Ce que Penner (1994) montre c'est que chez les enfants germanophones, les articles et les possessifs explétifs sont acquis en premier temps, étant donné qu'ils sont des déclencheurs canoniques. En revanche, les articles substantifs (qui sont des mots utilisés comme des noms mais qui ont une autre fonction : par exemple deux est un nom mais aussi un déterminant) sont acquis plus tard, étant donné que ce sont des déclencheurs non-canonicals. Penner (1994) donne l'exemple d'un enfant de 1,6 ans qui commence à utiliser les constructions possessives sans l'article possessif '*momy bed*'. Selon Penner, la structure de cette phrase est correcte avec juste un élément vide au niveau du possesseur 's'. À cet âge, l'auteur ne remarque pas d'utilisation d'article défini. À 1,7 ans, un mois après, l'article défini émerge mais n'est pas encore systématique '*the car down*', et c'est vers l'âge de 2 ans que les articles définis sont correctement utilisés dans les contextes obligatoires. Vers 2, 3 ans (27 mois) les articles et les pronoms possessifs sont utilisés. Par ailleurs c'est que vers 2,5 ans que les traits de nombre et de genre sont utilisés.

Weissenborn (1991) fait l'hypothèse que ces inconsistances entre l'enfant et l'adulte sont contraints par le principe de la bonne formation locale (*en anglais, local well-formedness*

constraint) qui prédit que la représentation de toute expression, chez l'enfant, est localement bien formée par rapport à la grammaire de l'adulte que ce soit au niveau de la structure ou au niveau de la dérivation. Cette contrainte agit principalement sur les projections ; les expressions de l'enfant sont bien formées au niveau où elles projettent.

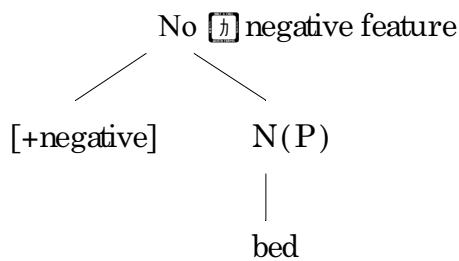
En conclusion, Penner (1994) trace le développement de la catégorie DP chez l'enfant de la façon suivante : l'enfant commence par utiliser des noms sans déterminants. L'évidence d'une bonne formation de la structure syntaxique provient des constructions possessives dont la structure commence par un pronom possessif zéro. Après vient la période de l'utilisation non-systématique de l'article défini qui est suivie par l'émergence de l'utilisation des pronoms possessifs qui, elle, sera suivie à son tour par une utilisation systématique de l'article défini. L'utilisation systématique de l'article défini substantif émerge plus tard. Au final, ce sont les traits de genre et de nombre qui seront acquis après l'utilisation systématique de l'article défini et du pronom possessif. Ces résultats sont conformes à ceux de Radford (1990a, 1990b) sur les enfants anglophones. La seule différence est que pour Radford la couche DP n'existe pas chez les enfants au début de l'acquisition (hypothèse de la maturation), alors que ce n'est pas le cas pour Penner & Weissenborn (1996).

Très récemment, le but des recherches sur l'acquisition de catégories fonctionnelles en L1 a changé. En effet, en se basant sur le programme minimaliste, les études sur l'acquisition des catégories fonctionnelles concernent l'acquisition de la distribution de leurs traits fonctionnels dans la langue (Chomsky, 1998 ; Platzak, 1996 ; Wexler, 1999 ; Tsimpli, 2001). À savoir la façon dans laquelle les projections fonctionnelles sont définies et construites en termes de traits morphosyntaxiques et sémantiques. Dans cette perspective, les catégories fonctionnelles sont associées à des traits (temps, nombre, personne, genre, cas...). Ces traits varient et sont spécifiques selon les langues.

Dans cette perspective, Roeper (1996 ; 1999) a analysé les données qui sont inconsistantes avec la langue cible. Par exemple '*more car*', '*no mama*', '*are you put this on me*'. Ces exemples ont été analysés sous la théorie des principes et paramètres comme étant des adjoints au début de l'acquisition, ce qui fait la différence avec la représentation mentale de la grammaire de l'adulte. Par ailleurs au sein du programme minimaliste (PM), le même ensemble de données peut être analysé d'une autre façon.

Dans PM, la représentation syntaxique de la phrase est créée à travers une opération qu'on appelle fusion (*en anglais, merge*). Chez l'enfant, cette opération permet la construction d'arbres binaires engendrant la concaténation de deux éléments Y (◊,) (et non pas une structure hiérarchique du type X-barre), où ◊ et sont un ensemble de traits sans restriction

quant à l'élément auquel peut appartenir la tête de la projection à \diamond ou \circlearrowleft . Par exemple, si on prend l'énoncé ‘more car’ il se peut que ce soit ou ‘*more*’ ou ‘*car*’ qui soit la tête. Dans cette perspective, selon Roeper (1996 ; 1999), l'enfant ne projette que les traits qu'il a déjà identifié. Par conséquent l'enfant produit des structures syntaxiques qui ne sont pas identiques à celles de l'adulte. Par exemple dans ‘*no bed*’, l'enfant a identifié le trait $\boxed{N} + \text{négatif} \boxed{N}$ à travers l'item lexique ‘*no*’ (Roeper, 1996, P. 423) (17):



Dans l'exemple de Roeper (1996), la structure sur la négation peut être traitée comme un précurseur de la catégorie fonctionnelle NegP de l'adulte (Roeper, 1996). Sur les déterminants, Roeper (1996) propose que les enfants arrêtent de fusionner l'article avec le pronom possessif lorsqu'ils identifient les traits de cas qui impliquent la présence d'une tête POSS(essive) dans DP. D'où l'incompatibilité de l'article indéfini et du démonstratifs comme dans ‘*a your car*’. Ces exemples illustrent la relation entre l'acquisition des traits morphologiques et l'émergence des catégories fonctionnelles chez l'enfant.

Une autre hypothèse sur la présence des catégories fonctionnelles à l'état initial a été proposée par Hegarty (2005) qui propose que l'enfant considère, au début de l'acquisition, les traits fonctionnels non-interprétables (par exemple le genre) comme des catégories fonctionnelles indépendantes par exemple GenP (*gender phrase*). D'après Hegarty (2005), au début du processus d'acquisition, au cours du développement du système des catégories fonctionnelles (leurs différents traits et leurs ordres dans la langue), l'enfant crée des matrices de traits qui n'existent pas dans le système des catégories fonctionnelles des adultes. Ceci arrive souvent lorsque l'enfant ne maîtrise pas encore le système des catégories fonctionnelles de l'adulte ou bien lorsqu'il ne projette pas les catégories fonctionnelles avec leurs traits. Par exemple, l'enfant va projeter un trait fonctionnel (genre) comme une tête fonctionnelle. Hegarty (2005) propose que chez l'enfant, une question $\boxed{N} QU \boxed{N}$, par exemple, peut être projetée sans

l'élément [WQW] ce qui incite l'enfant à produire une question sans inversion de l'auxiliaire.

Hegarty (2005) relève les productions spontanées d'une enfant de 1 an et 11 mois. Chez cet enfant, les sujets n'apparaissent pas au début et très peu d'éléments de temps apparaissent à ce niveau, par exemple '*Duck ate my food*'. Le premier accord entre le sujet et le verbe est effectué vers l'âge de 2 ans comme dans '*I'm eating carrot*', alors qu'un autre enfant, de la même étude et dans la même tranche d'âge, était incapable d'utiliser l'élément [WQW]. Ce que cet auteur montre, c'est que les enfants projettent les traits [WQUW] et T comme des projections fonctionnelles. Hegarty (2005) fait l'hypothèse qu'au début de l'acquisition, les traits fonctionnels sont adjoints à des catégories lexicales et sont projetés comme des projections fonctionnelles ce qui pousse l'enfant à produire des structures erronées.

La continuité forte soutient l'hypothèse que la syntaxe est autonome dans le sens où les propriétés noyau de GU sont les mêmes chez tous les locuteurs (enfants et adultes sourds et muets) et où les catégories fonctionnelles sont présentes à l'état initial de l'acquisition du langage. La continuité forte a souvent été confrontée à la notion de la continuité faible que nous détaillerons dans la partie suivante.

b. La continuité faible

La seconde approche associée à l'acquisition des catégories fonctionnelles chez l'enfant est celle de la continuité faible/l'approche de l'acquisition lexicale (*en anglais, lexical learning hypothesis*) proposée par Clahsen, Eiseinbess & Vainikka (1994). Cette hypothèse prédit que l'acquisition de la grammaire n'est pas autre chose que l'acquisition lexicale et morphologique des items et les propriétés qui leur sont associées. Selon l'approche de la continuité faible, les principes de GU sont présents à l'état initial de la grammaire L1. La théorie X-barre contraint la structure phrastique de l'enfant, mais la totalité de la structure syntaxique des particularités linguistiques du langage n'est pas disponible. Ainsi, à l'état initial de l'acquisition chez l'enfant, les couches fonctionnelles s'ajoutent à la structure présente au fur et à mesure que l'enfant acquiert de nouvelles propriétés des têtes fonctionnelles.

Selon Safir (1993), les structures syntaxiques chez l'enfant à l'état initial de l'acquisition sont soumises au principe de l'économie structurale qui veut qu'à n'importe quel moment de la dérivation, une description structurale emploie un minimum de nœuds selon le besoin des principes grammaticaux ou de la sélection lexicale. Ceci va à l'encontre des travaux de Grimshaw (1994) qui propose le principe de la projection minimale (*en anglais, the minimal projection principle*). Selon ce principe, toute projection est légitime à condition qu'elle

possède une tête remplie. Par conséquent, la représentation de la phrase n'est pas uniforme et les projections sont minimales et emploient le plus petit nombre de catégories fonctionnelles dépendant du contenu des têtes de chaque catégorie fonctionnelle.

Selon Grimshaw (1994), dans le développement du langage, il n'y a pas d'étape d'acquisition auquel l'enfant manque de catégories fonctionnelles. Les catégories fonctionnelles et lexicales sont disponibles pour l'enfant dès l'état initial du processus d'acquisition, mais les catégories fonctionnelles sont guidées par le principe de projection minimale. Speas (1994) va dans le même sens que Grimshaw et propose le principe de la projection économique (*en anglais, principle of economy of projection*) selon lequel le contenu d'un nœud met en jeu des matrices phonologiques et sémantiques : un noeud X possède un contenu si et seulement si X domine une matrice phonologique ou une matrice sémantique (Speas, 1994, P. 187). En conséquence, dans des configurations dans lesquelles la tête et le spécificateur sont vides, elles ne seront pas projetées.

Toutes ces hypothèses soutiennent l'idée que les catégories fonctionnelles sont sous-spécifiées sur certains de leurs traits grammaticaux. Par exemple, Vainikka (1992, 1993) fait l'hypothèse que chez les enfants, au début du processus d'acquisition, le trait fonctionnel 'I' (comme le mode ou l'auxiliaire) est liée à l'acquisition du cas nominatif (la position spéc-IP). Ce type de connexion entre 'I' et spéc-IP n'est possible que si la projection IP se développe durant le processus d'acquisition et pas si cette projection est présente au début de l'acquisition (Vainikka, 1992, 1993). Eisenbeiss (2000) soutient l'hypothèse de la continuité faible en effectuant une étude sur le développement du DP chez les enfants germanophones. Il propose que: 1) le statut syntaxique initial du DP chez l'enfant n'est pas semblable au DP adulte, le déterminant est sous-spécifié au début de l'acquisition du langage. 2) Le fait que le D est sous-spécifié fait que les premiers déterminants ne portent pas les traits de cas. 3) Les différentes entrées lexicales, pour D°, doivent être acquis indépendamment et donc apparaissent à différent moment du développement.

En conclusion, la continuité faible prédit que les catégories fonctionnelles sont présents mais sous-spécifiées au début de l'acquisition. Ainsi, pour l'hypothèse de la continuité faible, la syntaxe de la grammaire de l'enfant est différente de celle de l'adulte.

1.3.2 L'hypothèse de la maturation (la discontinuité)

Cette hypothèse prône que le développement de l'enfant durant le processus d'acquisition est dû à un processus de maturation biologique de différents éléments linguistiques. Il existe deux courants pour l'hypothèse de la maturation 1) l'hypothèse de la maturation des principes de la grammaire universelle (Félix, 1984). 2) L'hypothèse de la maturation des catégories fonctionnelles.

a. La maturation des principes GU (Félix, 1984)

Selon cette approche, la grammaire de l'enfant diffère complètement de la grammaire de l'adulte. Elle prédit que la grammaire initiale de l'enfant n'est pas régulée par les principes syntaxiques de GU. Félix (1984) remarque que les enfants germanophones montrent, au début de l'acquisition, un ordre des mots qui est libre et qui viole le principe GU (VSO, OSV). Ceci prouve que ces enfants ne maîtrisent pas encore le principe de la théorie X-barre. Félix (*ibid*) prétend que la structure syntaxique de la grammaire initiale de l'enfant est régulée par les propriétés sémantiques des premiers éléments lexicaux.

b. La maturation des catégories fonctionnelles (Radford, 1990)

Selon cette approche, les catégories fonctionnelles sont absentes dans la grammaire initiale de l'enfant (le stage pre-fonctionnel, selon Radford (1990)). Selon Radford, la grammaire initiale de l'enfant contient la catégorie lexicale VP mais non pas la catégorie fonctionnelle IP. Pour Radford (1996), la grammaire initiale de l'enfant contient des NPs au lieu de DPs et le DP sera projeté lorsque cette catégorie fonctionnelle devient mature. Radford (1996) présente un certain nombre de données en faveur de son hypothèse:

- 1- Les premières occurrences de noms sont présentes sans déterminant dans des contextes où l'adulte utilise un déterminant. '*open door*'.
- 2- Les enfants n'utilisent pas le morphème de possession 's' qui fonctionne comme tête fonctionnelle des syntagmes possessifs. '*mommy milk*'.
- 3- Les enfants ne sont pas conscients des propriétés sémantiques du système-D; les propriétés référentielles des noms et des pronoms. Les enfants réfèrent souvent à eux-mêmes en utilisant leurs prénoms 'Marie sit down', ou bien utilisent un nom propre pour référer au locuteur et à l'interlocuteur. '*Mommy pick up Marie*' au lieu de 'me'.

En guise de conclusion, ces hypothèses s'accordent sur le fait que vers l'âge de quatre ans, l'enfant arrive à un niveau de compétence égale à celle de l'adulte en ce qui concerne la fixation des paramètres (la manipulation des catégories fonctionnelles) dans sa langue maternelle mais diffère sur la présence ou l'absence des catégorie fonctionnelle à l'état initiale du processus d'acquisition. Il est important de signaler que les gens travaillant sur l'acquisition d'une langue maternelle adoptent souvent l'hypothèse de la continuité forte ou faible mais pratiquement jamais la discontinuité qui est une notion très radicale en ce qui concerne le processus d'acquisition.

1.4 L'acquisition des catégories fonctionnelles en L2

Les catégories fonctionnelles représentent les paramètres et leur fixation en L2 implique l'accès à la grammaire universelle. De là, le débat en L2 s'est focalisé sur la question : les apprenants L2 ont-ils accès à GU? Les catégories fonctionnelles sont-elles présentes à l'état initial de l'acquisition L2 ou ne le sont-elles pas ? Nous traiterons cette question dans la partie suivante. Dans l'instant, nous suivons Granfeldt (2003) et nous proposons que le terme de continuité désigne le degré d'accès à la grammaire universelle en L2.

Au sein de la théorie des principes et paramètres (Chomsky, 1981, 1986a, 1986b), de nombreux travaux ont été effectués sur l'acquisition d'une langue seconde (ALS, L2). Le noyau de la recherche dans le domaine des langues secondes concerne, au sein de la théorie syntaxique, l'accès ou non à des principes de la grammaire universelle en L2. Une piste très intéressante, qui a suscité une attention considérable dans les années 80, concerne le rôle des paramètres de GU, leur fixation ou la possibilité de les re-fixer.

Une question qui semble créer un grand débat au sein des générativistes est de savoir si toutes les catégories fonctionnelles, sont présentes au début de l'acquisition L2. En prenant en compte les hypothèses sur les catégories fonctionnelles dans la littérature, on remarquera qu'il a souvent été question de continuité forte en ce qui concerne les apprenants adultes L2 (Epstein & al, 1998). On suppose dès lors que, dans toutes les étapes de l'acquisition L2, les apprenants possèdent des connaissances sur les catégories lexicales et fonctionnelles permises par la grammaire universelle.

Mais il y a eu aussi, dans la littérature, des travaux qui favorisent l'hypothèse de la continuité

faible en L2 par le fait que les apprenants ont déjà fixé les paramètres dans cette langue. Vainikka & Young-Scholten (1996) supposent qu'à l'état initial de l'acquisition d'une langue seconde, seules les catégories lexicales sont disponibles, mais non pas les catégories fonctionnelles et qu'un accès partiel à la GU est possible.

Un des plus travaux qui supporte l'hypothèse de la continuité forte dans l'acquisition L2 est celui de White (2003, P.60). White discute de cinq hypothèses susceptibles de décrire l'état initial de la grammaire L2: 1) Le transfert complet et l'accès complet, 2) les arbres minimaux, (*en anglais, minimal trees hypothesis*) 3) Les éléments sans valeurs (*en anglais valueless features hypothesis*), 4) L'hypothèse de la syntaxe initiale (*en anglais, initial hypothesis of syntax*), 5) L'accès complet sans le transfert (*en anglais, full access hypothesis without transfert*). Les trois premières hypothèses prônent l'idée que le transfert de L1 constitue l'état initial de la grammaire L2, alors que les deux dernières hypothèses prônent l'idée que la grammaire universelle constitue l'état initial de la grammaire L2. Nous allons passer en revue ces différentes hypothèses.

1.4.1 L1 comme base initiale de L2

La grammaire de la langue maternelle constitue l'état initial de la grammaire L2. Un apprenant L2 commence l'acquisition d'une nouvelle langue sur la base de l'ancienne.

a. L'hypothèse du transfert complet et de l'accès complet

(Schwartz & Sprouse, 1996, 2000, Schwartz, 1998 ; Whong-Barr, 2005): cette hypothèse propose d'une part que le point de départ de l'acquisition de L2 est la grammaire de L1, et d'autre part qu'il y a un accès total, i.e, non-restréint, à la GU dans ce type d'acquisition. La caractéristique fondamentale de cette hypothèse est que, lorsque L1 échoue à traiter certaines données de l'input, l'apprenant peut faire appel à la GU pour y puiser les moyens de traiter l'input.

L'hypothèse du transfert complet et de l'accès complet semble être la plus radicale de toutes les hypothèses proposées sur la présence ou l'absence des catégories fonctionnelles au début de l'acquisition L2.

White (1996, P. 336) décrit ce qu'est la maîtrise des catégories fonctionnelles dans L2 comme suit en donnant le schémas du fonctionnement du processus d'acquisition en L2 (18):

«Si un apprenant du français L2 manifeste la présence précoce de clitics syntaxiques ainsi que de leurs projections, ceci suggère que des catégories fonctionnelles potentielles disponibles via GU, mais qui ne sont pas disponibles dans L1, peuvent donc être déclenchées par l'input L2»

(White, 1996, P. 336. Notre traduction)⁸

(18)

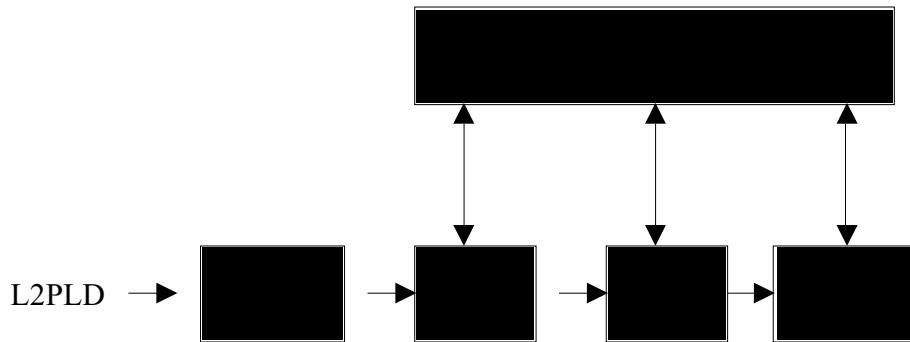


Figure (1) : Schématisation de l'hypothèse du transfert complet et de l'accès complet (White, 2003, P. 61)⁹

Dans la figure (1), White (2003) propose que le point de départ des apprenants L2 est une sorte de donnée linguistique primaire (*en anglais, primary linguistic data PLD*). Puis l'état initial de L2 est constitué de L1 ainsi que de la grammaire inter-langues (*en anglais, inter-language grammar¹⁰, ILG*). Selon White (2003), l'état initial de L2 peut aussi contenir ILGn, c'est-à-dire une grammaire possible dans les langues (et qui permet aussi l'accès à la grammaire universelle). Par la suite, l'apprenant L2 passe à l'étape de la mise en place de la grammaire L2 générée aussi par GU.

Scwhartz & Sprouse (1996) proposent que toute la grammaire L1 constitue l'état initial S0 de la grammaire de l'inter-langue, i.e à savoir la grammaire internalisée de l'apprenant L2. Ces

⁸« If an L2 learner of French shows early evidence of syntactic clitics and their projections, this suggests that potential functional categories made available by UG but not instantiated in the L1 can be triggered on the basis of L2 input » (White, 1996, P. 336).

⁹ S₀=l'état initial L2, ou bien l'état zéro ; L1Ss= la grammaire L1 ; IL= inter-langage ; L2= la langue seconde.

¹⁰ La grammaire inter-langues, selon White (2003) est la grammaire non-native. Le concept d'*interlangue* a été proposé dans les années 70. Les recherches dans ce domaine proposent que le langage des L2 est systématique et que les erreurs produites par les apprenants ne sont pas dues au hasard, mais plutôt systématiques.

auteurs ont aussi proposé que des changements soient possibles par rapport à la grammaire L1. C'est-à-dire que lorsque la grammaire L1 est incapable de traiter des propriétés de L2, alors l'apprenant à recours à des options de GU qui n'existent pas forcément dans L1. Ceci inclut la possibilité de fixer de nouveaux paramètres.

Il existe deux types de données qui soutiennent l'hypothèse du transfert complet et de l'accès complet : 1) des données qui montrent que des propriétés de L1 sont présentes dans la grammaire de L2, 2) des données qui manifestent une restructuration qui ne provient pas forcément de la grammaire de L1. Ainsi, un certain nombre d'études ont été effectuées afin d'examiner l'effet de l'hypothèse du transfert complet et de l'accès complet sur les apprenants L2. Par exemple, une étude de White (1985b, 1986), dans une tâche de jugement grammatical concernant le sujet nul en anglais, montre que les apprenants francophones et les hispanophones apprenant l'Anglais se comportent différemment. Les hispanophones acceptent plus facilement les sujets nuls que les francophones. Ce genre de comportement est basé sur les propriétés linguistiques de L1 chez les hispanophones et pas chez les francophones, ce qui prouve l'hypothèse du transfert complet (pour les hispanophones) et de l'accès complet (pour les francophones).

Epstein & al (1996) mènent une étude auprès d'enfants et d'adultes chinois apprenant l'anglais L2. Ces apprenants ont été testés sur une tâche d'imitation, le but étant d'établir les propriétés syntaxiques et morphologiques associées aux catégories IP et CP. La prédition étaient que les apprenants (L1 ou L2) ne seront capables d'imiter que les phrases qui peuvent être analysées par la grammaire L1 et seront incapables d'imiter les phrases dont la structure est guidée par une catégorie fonctionnelle. Les résultats de cette étude montrent que les apprenants L2 produisent des phrases en anglais avec IP et CP ce qui prouve que ces deux catégories sont présentes à l'état initial de L2 et donc que les apprenants L2 ne font pas de transfert de L1 mais ont accès à GU.

Une autre étude sur la sémantique des articles en L2 par Ionin (2003) montre que les apprenants L2 ont accès à la grammaire universelle. Dans une tâche à trous, des apprenants coréens des articles de l'anglais L2, font le choix des articles selon la spécificité¹¹. Selon Ionin (2003), dans ce cas, puisque la spécificité est un choix qui n'existe ni en L1 ni en L2, mais qui est possible dans d'autres langues, les apprenants ont accès à la grammaire universelle puisqu'ils se basent sur la spécificité dans leur choix des articles en L2.

¹¹ La ‘spécificité’ est un trait sémantique des articles (définis et indéfinis). Il a été utilisé pour la première fois par Givón (1960) par analogie à la catégorie ‘référence’ (Quine 1960:30). Par ailleurs, selon Ionin (2003), la spécificité signifie que le locuteur a un référent particulier en tête

En guise de conclusion, il est assez difficile de prendre en compte toutes les hypothèses proposées pour définir l'état initial de L2. Toutes ces hypothèses supposent que le transfert et l'accès à GU sont possibles pour les apprenants L2, mais, dès lors, on se pose immédiatement la question de ce que signifie le transfert complet de L1. S'agit-il d'un transfert de certaines propriétés linguistiques de L1 ou bien de la totalité des propriétés ? Le transfert est-il identique chez tous les apprenants L2 ou bien y a-t-il différents degrés de transfert ? De la même façon, on s'interroge sur GU : les auteurs des différentes hypothèses sur l'accès à la grammaire universelle la définissent-ils de la même façon ? Ont-ils une notion similaire de ce qu'est l'accès à la GU ? L'accès concerne-t-il toutes les propriétés linguistiques de L2 ou bien y a-t-il des propriétés qui ne sont jamais accessibles à l'état initial ?

Pour conclure, l'hypothèse du transfert complet et l'accès complet s'adapte à un ensemble de résultats empiriques sur les différentes étapes sur l'acquisition L2 comme on l'a déjà mentionné plus haut. Dans le présent travail et à la suite de plusieurs expériences, nous allons montrer que certaines propriétés linguistiques sont transférées de L1 à L2, alors que pour d'autres propriétés linguistiques un accès à GU est possible. Ainsi, le présent travail tire ses ressources de la théorie du transfert complet et de l'accès complet comme nous le montrerons dans les chapitres 3, 4 et 5 dont les résultats sont en faveur de cette hypothèse.

b. L'hypothèse des arbres minimaux (Vainikka, Young-Scholten, 1998, 1996) :

Cette hypothèse maintient que L1 et GU constituent l'état initial de L2, mais propose que seules les catégories lexicales sont présentes à l'état initial de l'acquisition L2. Ainsi, la grammaire L1, disponible à l'état initial de l'acquisition L2 ne contiendrait pas de catégories fonctionnelles. Cette hypothèse propose que l'émergence des catégories fonctionnelles en L2 ne dépend pas de L1 et qu'il n'y a donc pas de transfert à ce niveau. Selon ce point de vue, l'apprenant peut, ou pas, arriver à l'état final de la grammaire L2 (c'est-à-dire à une utilisation correcte des catégories fonctionnelles dans L2) et ceci dépend de ce qui est disponible dans L1 et de ce qui est disponible dans GU à savoir les catégories lexicales (V, N, Adj...).

c. L'hypothèse des traits sans valeurs (Eubank, 1993, 1994, 1996) :

Selon cette hypothèse, il existe un petit transfert de L1 qui est le point de départ de l'acquisition L2. La différence avec l'hypothèse précédente est que les catégories lexicales et fonctionnelles sont présentes à l'état initial de la grammaire L2 du fait que ces catégories proviennent de L1. Cependant, elles n'ont pas la même robustesse en L2.

1.4.2 La grammaire universelle comme base initiale de L2

La grammaire universelle régule l'acquisition d'une autre langue de la même façon qu'elle le fait pour l'acquisition de la langue maternelle. Deux hypothèses sont proposées entant qu'arguments à cette révélation.

a. L'hypothèse de la syntaxe initiale (Platzack, 1996)

Cette hypothèse prône l'idée que, de la même façon que l'acquisition d'une langue maternelle, l'acquisition L2 s'établit sur la base de la grammaire universelle.

b. L'hypothèse de l'accès complet sans transfert (Epstein, Flynn et Martohardjono, 1996, 1998 ; Flynn, 1996)

Selon cette hypothèse, le processus d'acquisition d'une L1 ou d'une L2 est identique dans le sens où la grammaire universelle guide l'un et l'autre. Dans cette perspective, l'apprenant d'une langue seconde arrive au même niveau que le natif. Par ailleurs, lorsque l'apprenant n'arrive pas à la même compétence que le natif, c'est un problème de performance et non pas de compétence.

Ce bref volet sur les théorie de l'acquisition d'une langue seconde nous indique qu'il existe des caractéristiques susceptibles de définir le développement d'une langue seconde : l'accès au transfert ou à la grammaire universelle dépend d'une part de la langue acquise et d'autre part des propriétés linguistiques qui doivent être acquises. Mais une question qui a souvent été posée dans le domaines des langues seconde concerne l'âge à laquelle l'acquisition d'une langue seconde s'effectue. D'où le phénomène de la période critique qui prédit qu'il est

impossible d'acquérir une autre langue à partir d'un certain âge. Nous en discutons maintenant.

1.5 La période critique (PC)

Dans le domaine des langues secondes, un débat très riche se développe autour de la question : est-ce que les apprenants L2 peuvent acquérir une langue seconde après un certain âge ?

Un certain nombre de gens pensent que l'accès à GU est tout à fait possible en L2 et que le processus d'acquisition est similaire en L1 et L2 (Cook 1993, Cook & Newson 1996, Epstein et al. 1996, Schwartz 1989 cité dans Eckman 1996) et que l'acquisition d'une langue sans la grammaire universelle est impossible. Schwartz 1989 (cité dans Eckman 1996) fait l'hypothèse que, théoriquement parlant, l'accès à la grammaire universelle est la position par défaut dans l'acquisition d'une langue première, seconde, etc.

Dans cette partie, nous discuterons de la période critique qui est un phénomène important souvent évoqué dans les travaux sur le processus d'acquisition. Le terme *période critique* a été introduit en (1967) par Lenneberg. Cette période serait en effet cruciale parce qu'elle imposerait certaines contraintes dans l'acquisition d'une langue maternelle aussi bien que dans celle d'une langue seconde. Des travaux montrent en effet que si l'enfant dépasse une certaine période de sa vie sans être en contact avec le langage, il n'aura jamais la capacité de parler parfaitement. En d'autres termes, selon certains linguistes, il ne serait pas possible d'acquérir une langue après la période critique (Newport, 1999 ; Singleton, 1989 ; Singleton & Newport, 2004).

L'hypothèse de la période critique (PC) postule que la capacité d'acquérir une langue est limitée à la période qui précède la puberté après laquelle, sans doute à cause de la maturation des circuits neuronaux, cette capacité disparaît (Penfield & Roberts, 1959 ; Lenneberg, 1967). Mais il existe aussi des données contre l'existence d'une telle période.

Nous acceptons aujourd'hui l'hypothèse que le processus d'acquisition d'une langue maternelle est sujet à des contraintes de maturation. Pour une théorie de la maturation, le développement linguistique de l'enfant est identique à la maturation de la faculté langagière (la grammaire universelle) (Borer et Wexler, 1987, P.125) :

« Selon l'hypothèse de la maturation, cependant, le programme biologique sous-jacent peut guider non seulement les détails du développement des structures linguistiques, mais aussi le

décours de ce développement »

(Borer et Wexler, 1987, P.125. Notre traduction)¹²

L'hypothèse de la maturation prédit que, dans toutes les langues et pour tous les enfants, il existe un temps et un itinéraire d'acquisition identiques, avec peu de variation. Par exemple, il existe un calendrier précis pour l'acquisition d'une catégorie grammaticale TP (syntagme flexionnel) ou VP.

Cependant, si cette théorie donne de l'importance aux facteurs internes du développement de l'acquisition, elle a des limites empiriques. Un problème qu'elle rencontre est que dans le domaine du bilinguisme, il n'est pas clair que les deux langues se développent de la même façon. En effet, des études sur le bilinguisme montrent que les deux langues se développent avec un décalage dans le sens où la langue forte est avancée par rapport à la langue faible (Schlyter, 1993 sur le français langue faible). Schlyter (1993) et Schlyter & Hakansson (1994) montrent ainsi que certaines étapes de la langue faible peuvent être analysées de façon analogue à ce qui se passe lors de l'acquisition d'une langue seconde chez les adultes.

Ce que l'hypothèse de la période critique était supposée soutenir est l'idée que l'acquisition du langage est instinctive et guidée par la biologie. De la même façon que certaines capacités visuelles peuvent ne pas se développer si le sujet n'est pas exposé à un input pertinent dans une période donnée (les chats ont des inputs visuels d'un certain type), l'enfant ne pourrait développer une forme de langage normal. Des études plus récentes montrent que différents domaines de la linguistique tels que la syntaxe et la phonologie peuvent être affectés par des contraintes de maturation. Dans des travaux sur l'acquisition tardive de la langue des signes chez des sourds qui n'ont jamais été exposés au langage et qui ont été testés à l'âge adulte, Mayberry & Lock (2003), Mayberry & al (2003) montrent que les apprenants sourds sans apprentissage de la langue des signes étaient performants sur certains jugements grammaticaux de violations syntaxiques (agrammaticalité sur l'emplacement des auxiliaires ou bien des adjectifs). Mais ces mêmes apprenants étaient non-performants lorsqu'il s'agissait d'identifier des structures agrammaticales qui nécessitent un mouvement syntaxique (la forme passive, ou la relative), alors que ce résultat n'est pas observé chez les sourds ayant appris la langue des signes très jeunes. D'autres études, portant sur la phonologie ont eu le même résultat indiquant un effet d'âge différent chez les enfants normaux (Werker & Tees, 2005) et chez les patients

¹² « According to the maturation hypothesis, however, the underlying biological program can guide not only the details of the development of linguistic structures, but also the time course of this development ». (Borer et Wexler, 1987, P.125)

ayant un implant auditif cochléaire¹³ (Harrison, Gordon & Mount, 2005).

La découverte que les humains sans exposition précoce au langage rencontrent un échec persistant dans l'acquisition tardive du langage suggère que le processus d'acquisition est contraint par une période critique. Il faut remarquer que les différents domaines du langage sont atteints différemment par la privation de l'input : par exemple, l'acquisition tardive de la phonologie d'une langue peut être un succès.

Il est important de signaler ici que la théorie de Lenneberg a été remise en cause par un certain nombre de travaux. Elle a été critiquée sur les points suivants.

- 1- Le fait que la période critique soit soutenue par le syndrome de Down (aussi appelé la trisomie 21)¹⁴ permet à l'hypothèse de Lenneberg d'être critiqué. Lenneberg fait l'hypothèse que le processus d'acquisition, chez les enfants qui souffrent du syndrome Down, est tellement lent que ces enfants dépassent la période critique et donc n'acquièrent pas le langage. Au contraire, l'étude de Gleitman & al (1984) montre que les enfants souffrant du syndrome Down ont cette capacité de langage et donc parviennent à acquérir une langue.
- 2- Lenneberg fait l'hypothèse que le cerveau d'un enfant était moins atteint avant la période critique. Cette hypothèse a été critiquée par Krashen (1973) qui réexamine les données de Lenneberg et découvre que dans les cas d'aphasiques avec guérison complète, les patients avaient moins de 5 ans. Il a aussi montré que le nombre de cas de guérison, après l'âge de cinq ans, était presque le même que chez les adultes. MacKain et. al. (1983) effectuent une expérience avec des bébés de six mois et montre que la latéralisation commence avant l'âge de deux ans. Si c'est le cas, alors la période critique ne peut pas être la preuve pour l'existence d'une telle période dans le processus d'acquisition.
- 3- L'étude de cas pour dire qu'il existe une période critique est peu convaincante et semble avoir quelques problèmes. Par exemple on a rapporté, dans le cas de Genie, que l'hémisphère gauche était atrophié parce que son cerveau était endommagé. Ceci implique qu'elle aurait utilisé que l'hémisphère droit (donc la partie qui n'est pas sensée servir le processus du langage) (Curtiss, et. al. (1974)).

Il est ainsi important de signaler que ces doutes sur la période critique permettent à la recherche sur les langues secondes de postuler qu'il est tout à fait possible que les apprenants L2

¹³ C'est un appareil qui sert à restaurer l'audition pour certaines personnes sourdes.

¹⁴ La trisomie 21 est une [maladie chromosomique](#) congénitale provoquée par la présence d'un chromosome supplémentaire pour la [21e](#) paire. Ses signes cliniques sont très nets, on observe un retard cognitif, associé à des modifications morphologiques particulières (Wikipedia).

acquièrent une langue seconde après la période critique et que ces apprenants peuvent arriver à des niveaux de compétence assez haut.

Si l'hypothèse de la période critique a fortement été critiquée sur le plan méthodologique, personne ne discute sérieusement la généralisation selon laquelle, en moyenne, les enfants apprenant une L2 arrivent à la compétence du natif, alors que ce n'est pas le cas pour un adulte. Des études récentes montrent cependant qu'il est tout à fait possible que les apprenants adultes d'une L2 arrivent à la même compétence que les natifs (Birdsong, 1992 ; Ioup et al, 1994 ; Bongaerts et al, 1995 ; White & Genesee, 1996). Le fait que certaines études sur l'acquisition L2 montrent que le fait que les apprenants arrivent à la compétence des natifs est un phénomène rare mais pas impossible, ce qui prouve que la période critique ne bloque pas l'acquisition d'une langue seconde après l'âge de 4 ans. Une autre évidence contre l'hypothèse de la période critique provient de l'étude de Bialystok & Hakuta (1994), qui proposent, à partir d'une nouvelle analyse des travaux de Johnson & Newport (1989), qu'il n'y a pas un grand changement de la capacité langagière après la puberté.

Certes, lorsqu'on compare les deux processus d'acquisition, on remarque que l'acquisition L2 n'a pas les mêmes propriétés que l'acquisition L1: dans l'acquisition L2, il y a peu d'uniformité dans le sens ou la capacité cognitive individuelle de l'apprenant, ainsi que sa motivation et son statut social jouent un rôle important dans le succès ou l'échec de l'apprenant. Qui plus est, l'apprentissage d'une L2 à l'âge adulte demande un effort considérable. Suite à ce genre d'observations, Bley-Vormann (1989) propose que l'acquisition d'une langue première est basée sur des connaissances innées, alors que l'acquisition L2 serait basée sur les connaissances L1 et non pas sur l'accès à la grammaire universelle, ce qui prédirait qu'il n'y a pas une période critique pour l'acquisition L2. Mais il existe un grand nombre d'études montrant que, dans certains domaines du langage, les apprenants L2 sont capables d'arriver à la compétence du natif. Dans son étude, Marinova-Todd (2003) a testé 30 apprenants adolescents, qui ont résidé au moins 5 ans aux Etats-Unis et qui apprennent l'anglais L2 à partir de L1 différentes. Les tâches portent sur la prononciation, la morphosyntaxe et les connaissances lexicales. Les résultats de cette étude montrent que trois des apprenants L2 étaient performants sur neuf tâches, et six apprenants L2 étaient performants sur sept tâches.

Birdsong (2005c) teste 20 sujets anglophones apprenant le français L2, qui ont vécu au moins cinq ans en France, sur des tâches de prononciation et de morphosyntaxe. Le résultat montre que trois des apprenants étaient performants comme les natifs sur six tâches sur sept.

En conclusion, nous pensons que si l'on considère que le contenu de GU est un ensemble de principes innés et qu'il existe une période critique pour l'acquisition du langage, alors

l’acquisition d’une langue seconde pendant la période critique doit ressembler à l’acquisition d’une langue première. Par conséquent, le processus de l’acquisition d’une langue seconde ne doit pas manifester un transfert de la langue première, puisque l’accès direct à la grammaire universelle doit bloquer l’intervention des processus cognitifs pour la construction du système de règles dans le processus d’acquisition d’une langue seconde. Par ailleurs, si on accepte l’hypothèse qu’une période critique existe pour l’acquisition du langage, alors acquérir une langue seconde après cette période doit refléter des éléments de la langue première car l’apprenant fait appel à des processus cognitifs autres que ceux spécifiques au langage pour construire le système grammatical de L2. Ainsi, les apprenants doivent impérativement et naturellement commencer avec les structures linguistiques déjà en place en L1 (Bialystok et Hakuta, 1999).

1.6 Conclusion

Dans ce chapitre, il a été question de la nature du langage d’un point de vue générativiste. Nous avons montré l’intérêt qu’il y a à aborder le langage d’un point de vue intensionnel, c’est-à-dire à considérer que la faculté de langage est un ensemble structuré et organisé de règles, les principes et paramètres. Les principes sont les règles communes à toutes les langues et les paramètres sont les règles spécifiques à chaque langue. Les paramètres concernent souvent les catégories fonctionnelles qui suscitent la variation entre les langues. Nous avons montré qu’il existe différentes hypothèses sur la mise en place des catégories fonctionnelles en L1 et en L2. La question centrale dans ce domaine est de savoir si les apprenants L2 manipulent les catégories fonctionnelles à l’état initial de L2: en effet, si c’est le cas, l’accès à la grammaire universelle est possible. Nous avons ainsi essayé de montrer que l’accès à la grammaire universelle en L2 est possible et que ceci a souvent été prouvé par un certain nombre d’études. Si les apprenants L2 manipulent les catégories fonctionnelles en début d’acquisition, ceci met en cause l’hypothèse de la période critique, qui prédit qu’après une certaine période, il n’est plus possible d’acquérir une seconde langue. Des études, même si elles restent rares, qui montrent que certains adultes L2 manifestent une compétence comparable à celle du natif lors de l’acquisition d’un langue seconde contredisent cette hypothèse.

Ce chapitre nous a permis de préciser la base théorique actuelle. Nous avons montré que l’acquisition d’une langue seconde se résume à la fixation des paramètres dans L2. A son tour la fixation des paramètres se résume à la mise en place des catégories fonctionnelles dans L2

qui manifeste selon un certains nombre de travaux l'accès à la grammaire universelle. Dans le présent travail, nous nous intéresserons à la mise en place de la catégorie fonctionnelle DP du français chez les apprenants arabophones. Cela nous permettra de voir si les apprenants arabophones peuvent refixer un paramètre dans L2, c'est-à-dire si ces apprenants ont un accès à la grammaire universelle en L2. Nous allons montrer dans les chapitres 4, 5 et 6 que les apprenants arabophones ont accès à la grammaire universelle, ce qui implique que la période critique n'existe pas et que l'acquisition de la langue seconde s'effectue de la même façon que l'acquisition d'une langue première puisqu'elle est guidée par la grammaire universelle.